

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

SOMMAIRE

- 2 **UNE ANNÉE D'EXPÉRIMENTATIONS, COMME DES PREMIÈRES PIERRES**
- 4 **L'AGENCE ET VOUS**
- 10 **INTELLIGENCE DU TERRITOIRE**
 - Axe 1 Comprendre le territoire, partager l'information, anticiper les évolutions
- 24 **ACCOMPAGNEMENT DES MEMBRES POUR LEURS STRATÉGIES DE TERRITOIRE ET LEURS POLITIQUES PUBLIQUES**
 - Axe 2 Construire le fonctionnement métropolitain
 - Axe 3 Bâtir une vision à plus grande échelle
 - Axe 4 Adapter le territoire à son environnement et à la vie des gens
- 36 **FAIRE ÉVOLUER L'AGENCE AVEC SES MISSIONS**
- 40 **L'AGENCE À VOTRE SERVICE**



UNE ANNÉE D'EXPÉRIMENTATIONS, COMME DES PREMIÈRES PIERRES



2019 a été une année d'aboutissements de travaux expérimentaux.

Défricher : l'Agence a produit des lunettes, avec des verres innovants

Mettre en place une méthode d'analyse de l'usage des sols et de leurs évolutions, à partir de cartographies satellitaires et de données par parcelle et par étage, permet de fournir les données de consommation des sols aux nombreux acteurs concernés et aussi, avantage opérationnel important, les moteurs de la maîtrise de cette consommation.

Objectiver le niveau de contraintes réglementaires sur l'usage des sols et le confronter aux projets, qu'ils soient de développement économique, d'infrastructures, environnementaux ou d'habitat, met en lumière le conflit aigu d'usage des sols en Alsace, appelant les parties prenantes à une entente sur de nouvelles façons d'assurer l'optimisation de leur vocation.

Mettre en place une méthode d'analyse de l'attractivité à partir des mobilités alternantes et des modes de vie, facilite de mieux connaître le potentiel des intercommunalités pour la programmation de leur offre d'habitat.

Expérimenter des solutions : l'Agence a animé de grands projets collectifs

Le Grenelle des mobilités expérimente au-delà des périmètres administratifs ou législatifs pour faciliter l'émergence d'autres modèles de développement, plus en phase avec l'évolution de la société et les grands défis.

Après la signature du traité d'Aix-la-Chapelle en janvier 2019 – l'année de la loi instaurant la Collectivité Européenne d'Alsace – les travaux de l'Agence sont l'occasion d'une réflexion sur les articulations entre les compétences et chefs de filât des collectivités ou États, à partir de projets transfrontaliers à différentes échelles.

Les explorations sur les contrats de réciprocité entre l'Eurométropole, les communautés de communes de Saint-Dié-des-Vosges et de la vallée de la Bruche, concrétisent l'idée que la résilience des territoires passe par le renforcement des liens entre eux, ce qui de plus présente une issue politique positive aux relations entre métropoles, villes moyennes et zones rurales. Ces contrats ancrent l'idée d'un bon sens territorial autour de la mise en commun de projets à une autre échelle au profit de tous les territoires de la région strasbourgeoise.

Après plusieurs années d'accumulation d'expertise autour de la formation des îlots de chaleur, de la consommation des sols, d'exploration du cadre donné par l'État « éviter-réduire-compenser », l'Agence appelle les territoires et acteurs socio-économiques à participer à une plateforme de leur cas pris comme pilote, afin que le débat sur la plasticité des territoires facilite les ajustements et les ententes nécessaires sur les règlements comme sur les modalités.

L'Agence est un outil à la disposition des décideurs et élus qui le souhaitent, pour les appuyer dans leurs choix, devenus d'une grande complexité.

Anne PONS
Directrice générale de l'ADEUS





L'AGENCE ET VOUS

×

L'Agence, plateforme mutualisée d'échanges entre ses partenaires, a vocation à intervenir dans les domaines de l'urbanisme, du développement et de l'aménagement, plus particulièrement ceux de l'habitat et du logement, du développement économique et social, du génie urbain, de la mobilité et des transports, des paysages, du foncier et de l'environnement naturel et urbain, de la coopération transfrontalière.

Elle tient des observatoires et développe des éclairages au service de la décision des élus. Ses notes et autres publications permettent de comprendre les territoires, leurs enjeux, leurs liens, leurs évolutions, sur le temps long. Avec cette expertise, des plate-formes, des ateliers, de l'ingénierie de projet, elle accompagne ses membres dans la mise en place des politiques publiques, des documents d'urbanisme, de projets de territoire et les appuie dans leur mise en œuvre.



L'ÉQUIPE



L'ADEUS, fondée en 1967 sous la forme d'une association indépendante de droit privé, est un outil collectif au service de ses membres, dont les travaux poursuivent l'intérêt général. Depuis, l'Agence a élargi son territoire d'intervention à la moitié de l'Alsace et à la Région Grand Est, enrichi ses savoir-faire pour s'adapter aux besoins constamment renouvelés de nos villes, campagnes et métropole.

L'équipe de l'Agence, d'environ 60 personnes, répond aux attentes de ses membres en apportant conseil, expertise, production de notes et rapports, conduite de projet, organisation d'événements, animation et co-construction de démarches. Elle est constituée de professionnels et d'experts garants de son savoir-faire : **urbanistes, géographes, architectes, juristes, ingénieurs de la mobilité, ingénieurs agronomes, paysagistes, économistes, analystes de données, démographes, cartographes, géomaticiens, assistantes de projet, sociologues, écologues, informaticiens, documentalistes, vidéastes, photographes, graphistes.**



en 2019

Plus de :

94 projets, dont :

5 observatoires

25 documents cadre

Avec la production de :

120 livrables, dont :

50 publications
téléchargeables

12 événements



LES INSTANCES DE L'ADEUS

L'ADEUS est une association de droit local alsacien. Elle est régie par ses instances: Assemblée générale, Conseil d'administration et Bureau.

LE PILOTAGE DE L'AGENCE

Robert HERRMANN, Président de l'Eurométropole de Strasbourg, en est le Président. Le Conseil d'administration prend les décisions en s'appuyant sur les orientations du Bureau.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration de l'Association. Il règle, par ses délibérations, les affaires de l'Association. Il fixe notamment le programme et l'exécution des études, le budget annuel, le compte financier. Il approuve le rapport d'activités qui doit être établi à la fin de chaque exercice.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale entend les rapports sur la gestion du Conseil d'administration et sur la situation financière et morale de l'Association. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, délibère notamment sur les orientations générales et le programme des travaux.

LE BUREAU

Le Bureau de l'ADEUS est constitué du Président et de neuf Vice-présidents :

- * **Xavier ULRICH** - SCoT de la Région de Strasbourg
1^{er} Vice-président
- * **Alain JUND** - Eurométropole de Strasbourg
2^e Vice-président
- * **Rémi BERTRAND** - Département du Bas-Rhin
3^e Vice-président
- * **Arnaud REVEL** - Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin - 4^e Vice-président
- * **Vanessa WAGNER** - Région Grand Est
5^e Vice-président
- * **Thorsten WERBECK - Représente : Kora HERRMANN**
Ville de Kehl, Allemagne - 6^e Vice-président
- * **Claude STURNI** - Ville de Haguenau
7^e Vice-président
- * **Georges LINGENHELD** - CCI Alsace – Eurométropole
8^e Vice-président
- * **Denis RIEDINGER** - Communauté de communes de la Basse Zorn
9^e Vice-président
- * **René SCHAAL** - Eurométropole de Strasbourg
Secrétaire
- * **Patrick DEPYL** - Eurométropole de Strasbourg
Trésorier

Anne PONS est la Directrice générale de l'ADEUS.

60 MEMBRES ET PARTENAIRES ASSOCIÉS

↳ ÉTAT

↳ GRANDES COLLECTIVITÉS

Eurométropole de Strasbourg, Conseil départemental du Bas-Rhin, Région Grand Est

↳ COLLECTIVITÉS, SYNDICATS MIXTES ET GROUPEMENTS DIVERS

Villes et communes : Bischwiller, Erstein, Haguenau, Hindisheim, Ichtratzheim, Kehl, Kolbsheim, Oberhausbergen, Osthouse, Schiltigheim, Strasbourg

Syndicats mixtes des SCoT, PETR : Alsace du Nord, Bande Rhénane Nord, Territoire Bruche-Mossig, Piémont des Vosges, Pays de Saverne Plaine et Plateau, Région de Strasbourg, Sélestat-Alsace centrale

Communautés d'agglomération : Haguenau, Saint-Dié-des-Vosges

Communautés de communes : Basse-Zorn, Canton d'Erstein, Pays de Barr, Pays Rhénan, Ried de Marckolsheim, Sélestat, Vallée de la Bruche, Vallée de Villé

Groupements : Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, Pôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse-Colmar, Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle

↳ ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE STATUT PUBLIC

Caisse des Dépôts et de Consignations, Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace et Eurométropole, Chambre d'Agriculture de Région Alsace, Chambre de Métiers d'Alsace, École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg, Établissement public foncier d'Alsace, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin de Strasbourg, Office Public de l'Habitat de l'Eurométropole de Strasbourg, Port Autonome de Strasbourg, SNCF Immobilier, SNCF Mobilités TER, SNCF Réseau, Université de Strasbourg, Voies Navigables de France

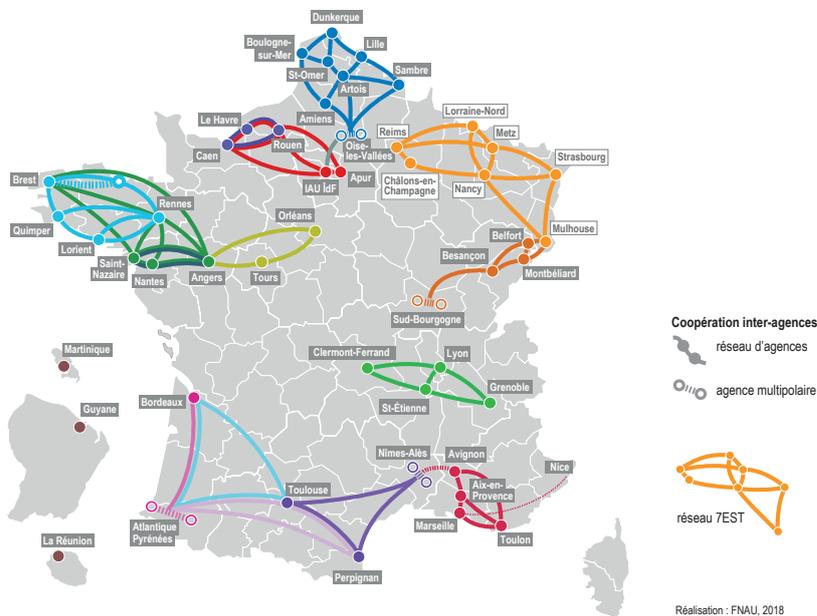
↳ PARTENAIRES ASSOCIÉS DE STATUT PRIVÉ

Agence de Développement d'Alsace, Club de l'Immobilier d'Entreprise du Bas-Rhin, Compagnie des Transports Strasbourgeois, GeoPost - Groupe La Poste, Groupe Électricité de Strasbourg, Parcus, Réseau GDS, Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg, Strasbourg Mobilités, SPL Deux-Rives

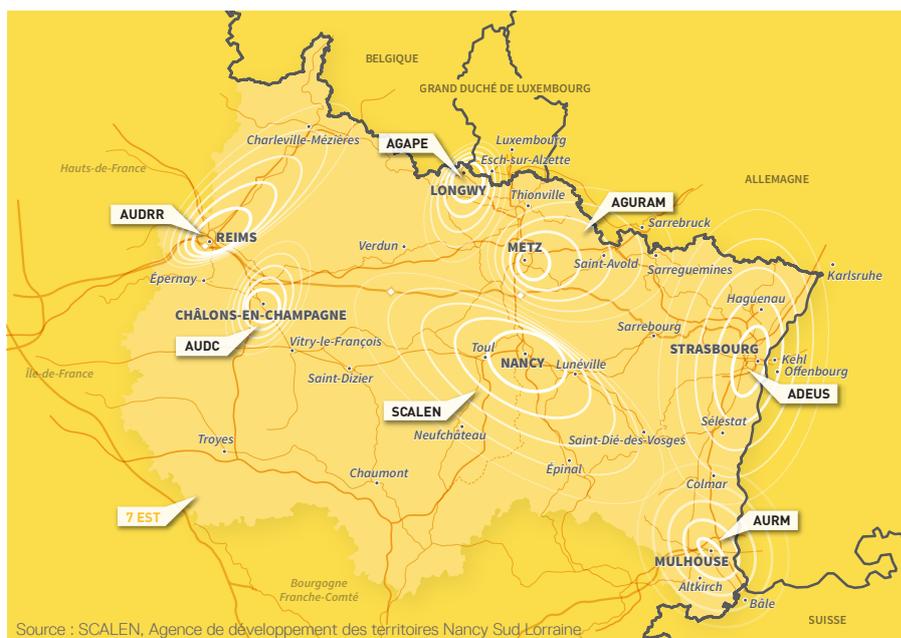
LE RÉSEAU FNAU, LE RÉSEAU DES SEPT AGENCES DU GRAND EST

UN RÉSEAU NATIONAL

L'ADEUS fait partie de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU). Ce sont près de 1500 professionnels, regroupés dans une cinquantaine d'Agences, qui capitalisent des pratiques et mutualisent leurs savoir-faire.



Dans la région Grand Est, sept Agences d'urbanisme sont présentes, chacune avec ses spécificités, à Reims, Châlons-en-Champagne, Nancy, Metz, Longwy, Strasbourg et Mulhouse. Elles fonctionnent en réseau de fait, sous le nom de 7EST.



En 2019, le réseau 7EST a contribué à des analyses conjointes d'échelle régionale sur la résilience des territoires, le foncier, la nature en ville et l'habitat.

LES TRAVAUX DU PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL

UN PROGRAMME EN DEUX PARTIES, ORGANISÉ EN QUATRE AXES DE TRAVAIL

Le programme de travail partenarial de l'Agence contient des travaux de compréhension et d'analyse des dynamiques territoriales, dits « intelligence du territoire », et des travaux plus proches de l'action publique, par exemple des stratégies territoriales, documents d'urbanisme et ingénierie, dits « accompagnement des membres ».

L'Agence partage une **intelligence du territoire portée par les travaux de ses observatoires, ses éclairages et ses événements** (axe 1).

Travailler de façon transversale et partenariale exige des méthodes de restitution collective des travaux. L'Agence s'y applique, notamment par ses publications, débats, présentations aux membres, ateliers techniques et cycles de Rencontres.

En **accompagnement de ses membres**, l'Agence participe à la **construction du fonctionnement métropolitain** (axe 2) et à **bâtir une vision à une échelle plus large, du Grand Est** (axe 3), car l'apport réciproque à ces échelles organise le rayonnement territorial. L'Agence recherche les variables motrices de l'attractivité économique et résidentielle, ou encore la meilleure compréhension de l'ancrage territorial de l'économie.

En parallèle, l'Agence questionne notre contexte, les changements en cours et la vie des gens. En effet, nous devons collectivement **adapter ce territoire** (axe 4) et expérimenter des solutions avec les collectivités. Elle défriche la déclinaison concrète des concepts du développement durable sur le territoire, l'anticipation des obligations induites par les lois, les risques et opportunités qui s'offrent de fait à nous.



INTELLIGENCE DU TERRITOIRE



AXE 1

COMPRENDRE LE TERRITOIRE

PARTAGER L'INFORMATION

ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS

Les changements de société induisent en permanence de nouveaux modes d'habiter, de travailler, de se déplacer, ainsi que de nouveaux rapports, notamment à l'environnement.

Le but des travaux de cet axe est d'offrir à nos partenaires les moyens de comprendre les évolutions qui touchent leurs territoires, afin d'être en capacité d'anticiper les adaptations nécessaires à leurs politiques sectorielles.

L'Agence organise aussi, à des fins de partage avec ses membres et avec le grand public spécialisé, des conférences/débats, des ateliers techniques et des séances de présentation de ses travaux.

Les travaux d'intelligence du territoire facilitent l'articulation aux politiques publiques entre les communes, intercommunalités, le département et la grande région.

DES OBSERVATOIRES PLUS TRANSVERSAUX, ÉCLAIRAGES ET ANTICIPATIONS

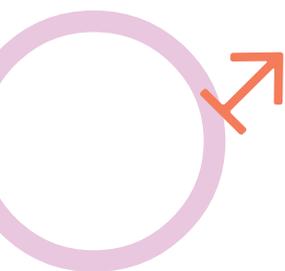
En termes de connaissance des territoires, collecter et organiser les données fonde la capacité d'analyse transversale de l'Agence. L'outil INTEO permet depuis 2018 de réaliser des portraits à façon des territoires et de construire, avec les observatoires thématiques, des récits de territoire accompagnant les projets et politiques publiques des membres.

En 2019, un récit thématique en économie présente les dynamiques et les changements structurels de nos territoires. On constate que la situation économique du Bas-Rhin offre des conditions de plus en plus favorables à l'entrepreneuriat. Pour la troisième année consécutive, il y a eu des créations d'entreprises avec 9 500 créations dans le Bas-Rhin (+17 % par rapport à 2017), dont 5 800 sur l'Eurométropole de Strasbourg. Il s'agit d'une dynamique qui se distingue tant au niveau des moyennes départementales que régionales et nationales !

L'Agence a finalisé, dans le domaine de l'économie territoriale, le déploiement de son outil numérique "e-toile®" logistique. Cet outil permet d'avoir une vision systémique de la logistique sur le territoire pour comprendre le fonctionnement des filières et leurs liens. Ce nouvel outil permettra d'accompagner les membres de l'Agence, comme dans l'élaboration du schéma de logistique urbaine sur l'aire métropolitaine strasbourgeoise.

En habitat et modes de vie, l'ADEUS accompagne la mise en place d'un observatoire territorial du logement étudiant en Alsace. Trois éléments de contexte émergent en 2019. Le premier concerne l'augmentation des effectifs étudiants qui accroît la pression sur le parc de logements destiné à ce public. Le deuxième est la concentration géographique des étudiants, qui génère une demande forte et localisée en logements. 55 % des étudiants alsaciens résident dans l'Eurométropole de Strasbourg et 80 % des effectifs de la filière universitaire y étudient. Le troisième est lié aux solutions de logements. La moitié des étudiants alsaciens ne décohabitent pas et trois quarts des décohabitants se logent dans le parc non-dédié. Savoir si les résidences dédiées répondent à la demande étudiante et comment garantir aux étudiants un accès au parc locatif privé non-dédié sont deux enjeux majeurs qui donnent les pistes de réflexion pour trouver des solutions au problème du logement étudiant.

Enfin, les travaux d'éclairage de 2019 permettent de construire les briques de base de la compréhension de la plasticité des territoires, entendue comme la capacité d'un territoire à offrir les espaces suffisants pour répondre à ses différents besoins, tout en gardant sa résilience à long terme. Un référentiel de gradients réglementaires environnementaux a notamment été finalisé. Il permet entre autre d'évaluer la faisabilité de réalisation de projets d'aménagement, notamment dans les zones d'activités, sur l'ensemble du territoire bas-rhinois.



ÉVÉNEMENTS ET PARTAGE D'INFORMATION



Les événements et débats organisés par l'ADEUS ont vocation à nourrir les projets des membres et partenaires de l'Agence, ainsi que ceux des territoires.

En 2019, l'Agence a organisé une Rencontre avec Josep BOHIGAS, Directeur de Barcelona Regional, l'Agence de développement et d'urbanisme de Barcelone, qui a montré les potentiels de transformation de la ville autour de ses voies rapides et de ses îlots traditionnels, en changeant son plan de circulation et en transformant des espaces de voirie en espaces publics sans circulation automobile. Il s'agit d'une réflexion à prendre en compte pour l'évolution de l'A35 et du plan de circulation de l'aire métropolitaine de Strasbourg.

L'Agence a aussi ouvert à un large public la présentation annuelle de ses travaux. Deux rendez-vous ont réuni plus de 300 personnes, composées d'élus, techniciens, citoyens, journalistes, dirigeants d'entreprise,... L'Agence a aussi tenu cinq ateliers techniques en urbanisme avec les acteurs du territoire pour décortiquer et anticiper des sujets à enjeux : les impacts de la Loi ELAN sur les documents d'urbanisme, la prise en main de la réforme des attributions de logements sociaux, l'identification des leviers d'actions pour accroître le rayonnement métropolitain, la mise en place de stratégies pour les Plans climat air énergie territorial et la préservation de la santé des habitants dans la ville en trouvant des solutions pour résorber la chaleur dans le tissu urbain (îlots de fraîcheur).



LES PRINCIPAUX PROJETS RÉALISÉS

Comprendre le territoire

• Observatoire départemental de l'habitat

- Répertoire du logement social dans le département du Bas-Rhin - Édition 2019 [Fichier numérique], [05/2019](#)
- Observatoire local des loyers du Bas-Rhin. Résultats 2018 – Périmètre Eurométropole de Strasbourg [Synthèse], [06/2019](#)
- Les loyers privés dans les intercommunalités bas-rhinoises, hors Eurométropole de Strasbourg. Résultats 2018 [Diaporama], [09/2019](#)
- Observatoire des copropriétés dans le Bas-Rhin [Fichier numérique], [06/2019](#)
- Le logement des étudiants en Alsace : premiers chiffres [Les notes de l'ADEUS n° 290], [12/2019](#)
- PETR Sélestat-Alsace centrale. Connaissance du parc de logement et des marchés immobiliers [Diaporama], [12/2019](#)
- PLH de la Communauté de commune de Sélestat – Proposition d'indicateurs pour l'observatoire de l'habitat du PLH [Diaporama], [12/2019](#)
- PLH de la Communauté de commune de Marckolsheim – Proposition d'indicateurs pour l'observatoire de l'habitat du PLH [Diaporama], [12/2019](#)

• Observatoire du foncier et de l'évolution des territoires

- Les marchés du logement dans le Bas-Rhin : qui sont les acheteurs ? [Les notes de l'ADEUS n° 278], [07/2019](#) → **ZOOM P. 22**
- Base de données départementale POS/PLU. Mises à jour 2^{ème} semestre 2018 et 1^{er} semestre 2019 [Fichiers numériques], [05/2019](#) et [12/2019](#)
- La consommation foncière dans les SCoT du Bas-Rhin [Les notes de l'ADEUS n° 283 à 289], [12/2019](#)

• Observatoire de la mobilité

- Observatoire des mobilités - 2018 en chiffres [Les notes de l'ADEUS n° 279], [09/2019](#)
- Enquête Mobilité 2019 : résultats essentiels [Rapport], [12/2019](#) → **ZOOM P. 16**
- Enquête Mobilité 2019 : présentation de la conférence de presse [Diaporama], [12/2019](#) → **ZOOM P. 16**

→ Réseau autoroutier strasbourgeois : bilan et perspectives [Les notes de l'ADEUS n°291], [12/2019](#)

→ Journée de la Cité mobile en partenariat avec Mobilex [Présentation], [12/2019](#)
→ **ZOOM P. 19**

• Observatoire économique

- La Toile : outil d'aide à la co-construction de solutions durables, en faveur d'un développement maîtrisé du territoire [Plaquette], [05/2019](#)
- Strasbourg Eco 2030 : bilan 2018 – Huit indicateurs et six cartes pour le suivi de la conjoncture économique dans l'agglomération strasbourgeoise [Diaporama], [06/2019](#)
- Strasbourg Eco 2030 : les trois volets mensuels du module de conjoncture économique [11 fiches], [01-12/2019](#)
- Dynamiques de l'économie bas-rhinoise en 2018 Note annuelle de l'Observatoire économique [Les expertises de l'ADEUS], [09/2019](#)
- Observatoire des espaces d'activités économiques [Réunions] → **ZOOM P. 23**

Anticiper les évolutions

• Attractivité des territoires

- Bilan du marché 2018 [Note de l'Observatoire de l'immobilier d'entreprise n° 02], [04/2019](#)
- Stationnement automobile : évolution des enjeux et cohérence des stratégies... [Les notes de l'ADEUS n° 262], [12/2019](#)

• Efficience de l'usage des ressources naturelles

- Plasticité des territoires - Développement économique et enjeux réglementaires : focale sur les zones d'activités [Les notes de l'ADEUS n° 277], [06/2019](#) → **ZOOM P. 20 et 21**
- La transition écologique dans les entreprises : motivations, freins et opportunités [Les notes de l'ADEUS n° 275], [10/2019](#)
- Adaptation au dérèglement climatique : analyse des îlots de chaleur à l'échelle bas-rhinoise et transfrontalière [Les notes de l'ADEUS n° 280], [11/2019](#) → **ZOOM P. 18**

LES PRINCIPAUX PROJETS RÉALISÉS

Partager l'information

♦ Les Rencontres de l'ADEUS

Cycle « *Mobilité et territoires : transitions, mutations, transformations* »

→ 39^{ème} Rencontre « La reconquête de Barcelone : la ville construite autour du piéton » - Conférence de Josep Bohigas [Conférence et vidéo], [06/2019](#)

♦ Filmer la ville

→ « Respecter les lieux : savoirs et rites » [Projection-débat], en partenariat avec Vidéo les beaux jours, [03/2019](#)

♦ Présentation des travaux de l'Agence

→ Demi-journées de présentation des travaux de l'Agence aux élus, techniciens et à son public [Présentations], [04/2019](#) et [10/2019](#)

♦ Ateliers techniques de partage en urbanisme

→ Échanges et débats entre l'ADEUS et ses partenaires techniques [5 ateliers]

- L'actualité juridique et méthodologique des documents cadre : les impacts de la Loi ELAN sur les documents de planification, [03/2019](#)
- La réforme des attributions de logements sociaux, [04/2019](#)
- Quels leviers d'actions pour accroître le rayonnement métropolitain ?, [05/2019](#)
- Plan climat air énergie territorial, [10/2019](#)
- Zones urbaines : ça chauffe pour la santé, [11/2019](#)

♦ 40^{ème} rencontre nationale de la FNAU

→ Animations de deux ateliers :

- Repenser les grandes infrastructures au service des territoires (atelier 4)
- Malaise dans la métropolisation ? Perspective internationale sur les stratégies des grandes villes (atelier 9)

[Présentations], [11/2019](#)

♦ Plasticité des territoires

→ Plasticité des territoires - Synthèse des travaux 2019 [Les notes de l'ADEUS n° 281], [12/2019](#)

→ Plasticité des territoires - Indicateurs sur l'artificialisation des sols [Diaporama], [12/2019](#)

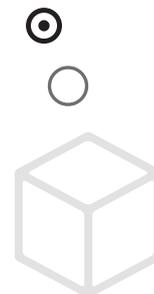
→ Plasticité des territoires - Indicateurs sur le changement d'occupation du sol [Diaporama], [12/2019](#)

♦ Plateforme d'appui à la transition énergétique

→ Les Rencontres de la plateforme d'appui à la transition énergétique des territoires [Diaporama], [12/2019](#)

♦ Voyage d'étude

→ Voyage d'étude à Amsterdam-Rotterdam



Objectiver les pratiques de mobilité...

L'enquête ménage déplacements 2019

Dix ans après la dernière Enquête ménage déplacements, une nouvelle enquête, pilotée par l'ADEUS, vient apporter un éclairage sur ces pratiques et leurs évolutions : modes utilisés, distances parcourues, rapport à la voiture et aux différents services de mobilité, efficacité des alternatives mises en place, etc.

Aujourd'hui, ce sont ainsi 4,35 millions de déplacements qui sont réalisés quotidiennement par les habitants du Bas-Rhin, contre 3,95 millions il y a dix ans. Cette croissance est liée à la fois à l'augmentation de la mobilité individuelle (de 3,94 à 4,18 déplacements par jour et par personne), mais aussi à l'augmentation démographique.

Ces résultats confirment la bascule à l'œuvre depuis le tournant du siècle : **la place de la voiture est de moins en moins centrale. Sa part modale passe de 46 à 37 % dans l'Eurométropole de Strasbourg et de 71 à 60 % en dehors.** La part des jeunes de 18-24 ans ayant le permis diminue, passant de 63 à 57 %... et le nombre de voitures possédées par personne diminue également.

En dehors de l'Eurométropole de Strasbourg, la diminution de l'usage de la voiture se fait principalement au profit de la marche à pied et, dans une moindre mesure, des transports en commun. Il faut y voir d'abord un changement d'habitudes de nos habitants dans l'organisation de leurs déplacements de proximité.

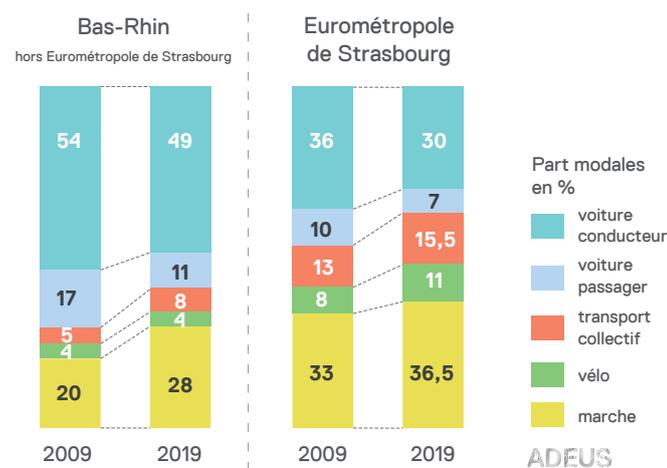
Dans l'Eurométropole de Strasbourg, la diminution de l'usage de la voiture se répartit à parts presque égales entre transports en commun, vélo et marche à pied, faisant de ce territoire l'un des premiers de France en termes de développement des pratiques alternatives à la voiture.

C'est aujourd'hui sur les déplacements de plus de cinq kilomètres que se situent les enjeux : ils sont au cœur des réflexions du Grenelle des mobilités.

Dossier de presse des principaux résultats à télécharger sur : www.adeus.org/productions/enquete-mobilite-2019/files/ema-20-09-19_dossier-presse.pdf

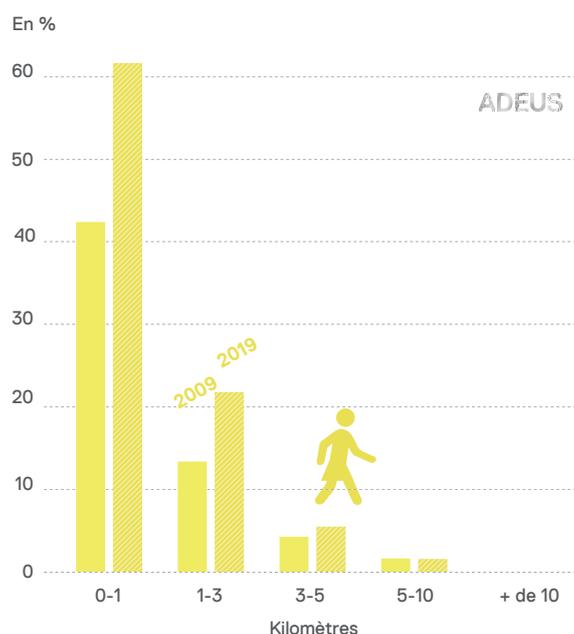
Évolution des parts modales 2009-2019

Sources : EMD 2009 et EMA 2019



Évolution des parts modales 2009-2019 de la marche à pied en fonction de la distance, hors Eurométropole de Strasbourg

Sources : EMD 2009 et EMA 2019



... pour orienter les politiques publiques

Le Grenelle des mobilités

Le Grenelle des mobilités, animé par l'ADEUS, a été initié par l'Eurométropole de Strasbourg et la Région Grand Est, avec le soutien de l'État et du Département du Bas-Rhin en 2018. C'est une démarche de consultation collective qui anticipe et redessine le système de mobilité de demain.

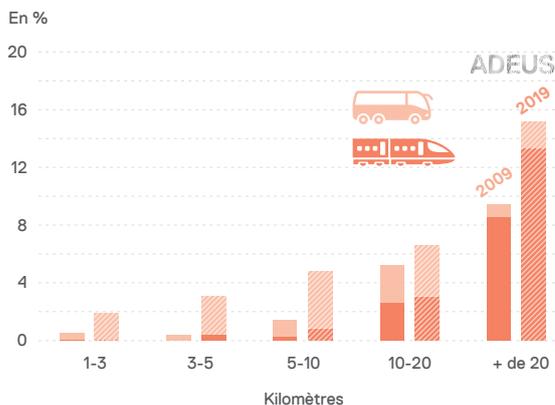
La consultation s'est concentrée au printemps 2019 vers les élus des SCoT, PETR et intercommunalités, plus de 200 élus participant aux six ateliers organisés par l'ADEUS. Ces ateliers ont permis de compléter la vision « rêvée » du système de mobilité de demain, avec une volonté d'ouverture des territoires aux polarités qui les entourent.

Cette consultation a mis en lumière une attente collective de :

- partage d'informations ;
- consultation lors de l'élaboration de projets, au-delà des seuls territoires concernés ou compétents ;
- coordination à une échelle large, d'autant plus que certaines intercommunalités envisagent de prendre la compétence « mobilités », en lien avec la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM).

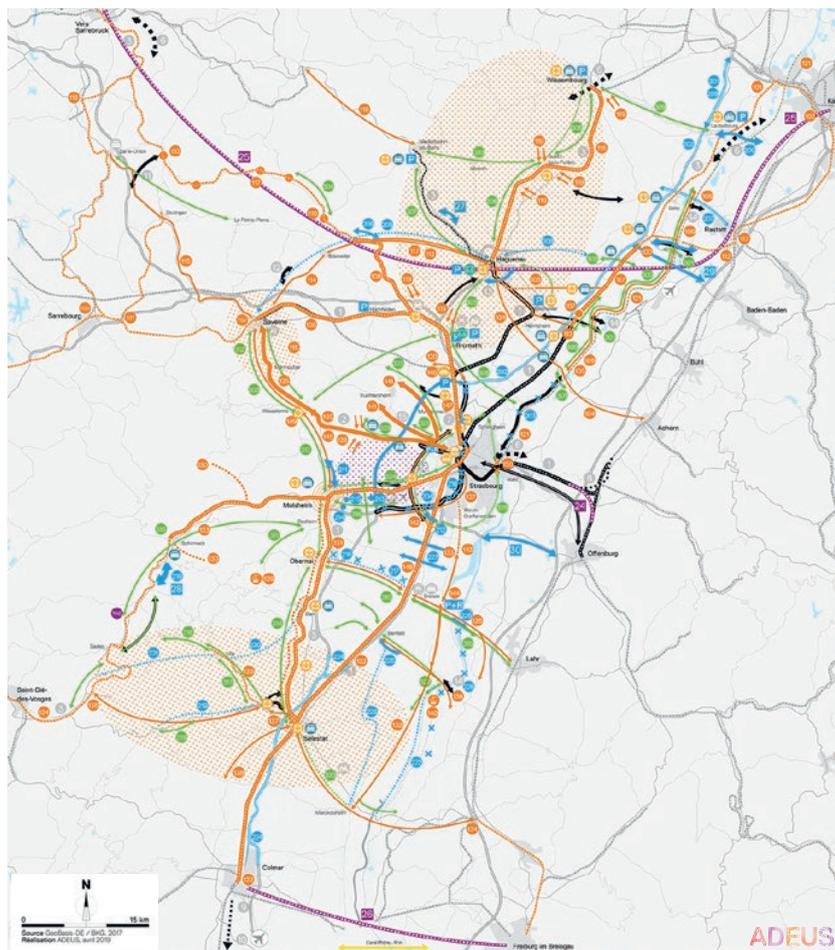
Évolution des parts modales 2009-2019 des transports collectifs interurbains en fonction de la distance, hors Eurométropole de Strasbourg

Sources : EMD 2009 et EMA 2019



Vision « rêvée » des territoires du système de mobilité de demain

Sources : EMD 2009 et EMA 2019



- orange projets de transports en commun
- purple nouvelles voies ferroviaires
- blue projets routiers
- green projets piétons, réseaux cyclables métropolitains
- black réseaux existants

Fiches actions détaillant l'ensemble des projets recensés dans le cadre du Grenelle des mobilités à télécharger sur : www.adeus.org/productions/grenelle-des-mobilites/files/fiches-actions-grenelle-des-mobilites-adeus.pdf

Une vulnérabilité climatique avérée en lien avec l'îlot de chaleur urbain

Les travaux de l'ADEUS en 2019 ont permis d'estimer les températures de l'air sur l'ensemble du territoire bas-rhinois et transfrontalier, permettant un regard au plus près du ressenti des habitants.

Principales conclusions de la première année d'observation

La surchauffe urbaine est largement présente au sein de nos territoires. Les premiers résultats ont permis de constater que le phénomène d'ICU tend à se manifester dès lors qu'un milieu urbain atteint environ 2 000 habitants. L'intensité augmente en fonction des caractéristiques des territoires : carence en végétation, forte imperméabilisation, activité anthropique intensive.

Les enjeux de la surchauffe urbaine

Trois enjeux principaux apparaissent dans la réduction de la vulnérabilité de la population :

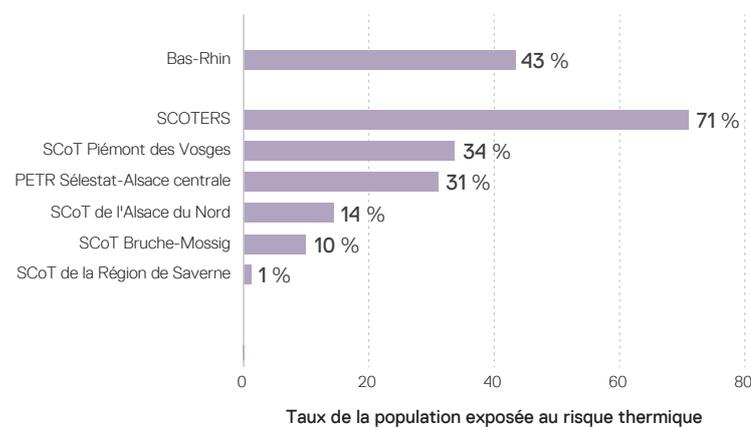
- ➔ **La santé** : lors d'une canicule, le taux de mortalité est fortement lié à sa durée. Il est nécessaire de garder une température nocturne acceptable (< 23°C) au sein des logements après plusieurs jours de fortes chaleurs, afin de garantir un repos réparateur.
- ➔ **La mobilité** : les fortes chaleurs sont sources de stress thermique ; il apparaît nécessaire de pouvoir se déplacer en tout point d'un milieu urbain au sein d'une surface ombragée, qu'elle soit créée par des végétaux ou par la morphologie urbaine.
- ➔ **Refuge climatique** : lors des premiers signes de stress thermique face à la chaleur, un individu doit être en mesure de se réfugier au sein d'un lieu accessible, ayant un accès à l'eau potable et disposant d'une ambiance thermique et sonore agréable, afin de retrouver une situation de bien-être.

Dans une volonté d'accroître la résilience face à la crise climatique, l'objectif des prochains travaux visera à diagnostiquer la vulnérabilité climatique au sein de nos territoires.

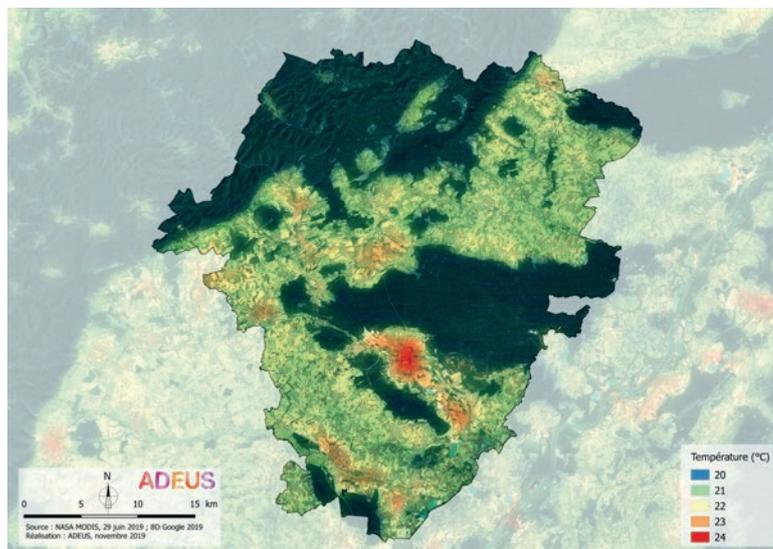
PROPORTION DE LA POPULATION FACE AU RISQUE THERMIQUE À L'ÉCHELLE DES SCOT

RELEVÉS DE TEMPÉRATURES RÉALISÉS LE 29 JUIN À 23H30

Source : MODIS-Terra ; BD MAJIC 2015



LES ÎLOTS DE CHALEUR À L'ÉCHELLE DU SCOTAN



L'intensité maximale de l'ICU concerne l'armature urbaine de Haguenau. Mais le risque climatique est également présent au sein d'espaces moins urbanisés, tels que les secteurs de Morsbronn-les-Bains ou Pfaffenhoffen.

Note 280 à télécharger sur :

www.adeus.org/productions/note-280-adaptation-au-dereglement-climatique

Rendre lisible l'accessibilité des quartiers pour faciliter l'accès à l'emploi

L'absence de moyens de locomotion, la méconnaissance de l'organisation des transports collectifs ou une fragilité financière sont autant d'obstacles pour la recherche ou le maintien d'un emploi, d'un stage ou d'une formation.

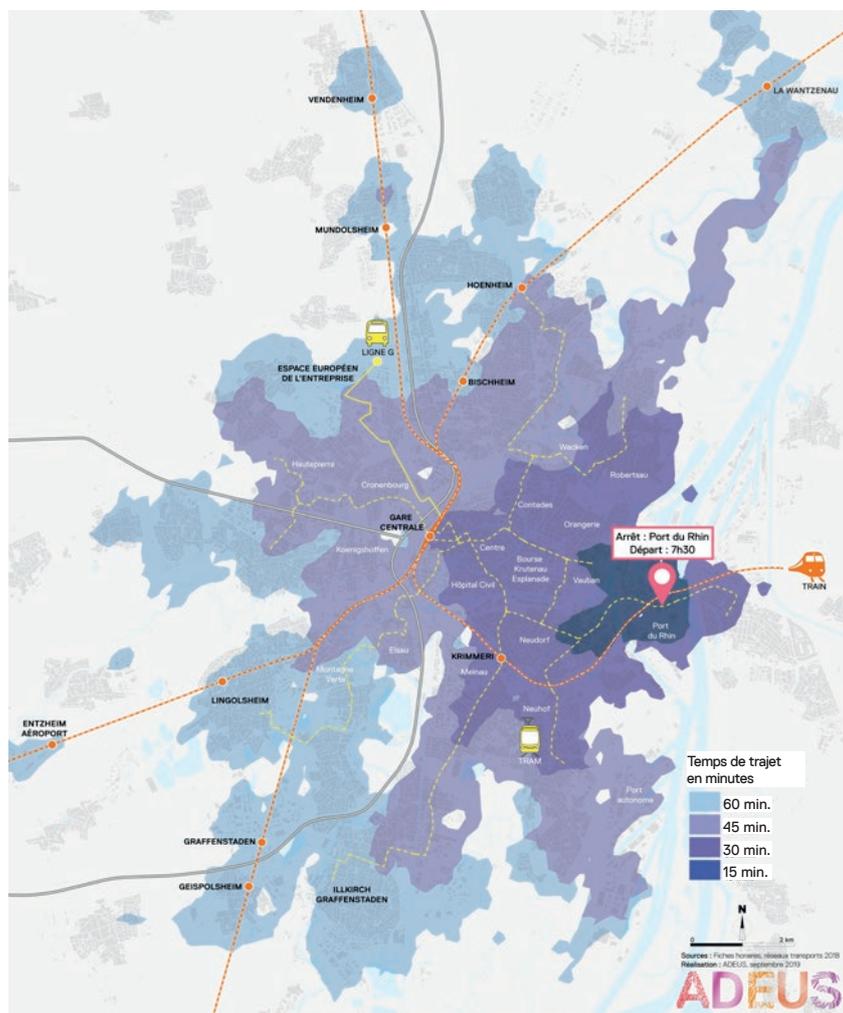
Forte de ce constat, l'ADEUS – en association avec Mobilex – a mis à contribution son outil d'analyse de l'accessibilité des territoires afin de souligner la qualité de la desserte en transports collectifs à différents horaires des quartiers en difficulté strasbourgeois. L'objectif : faire prendre conscience aux demandeurs d'emplois de ces quartiers, souvent persuadés qu'une voiture est un préalable indispensable à leur embauche, que des alternatives efficaces et peu coûteuses existent. Et les résultats sont à la hauteur de la qualité globale de l'offre de transport de l'agglomération : malgré des variations selon les horaires, les transports collectifs permettent d'accéder à un vaste bassin d'emplois depuis tous les quartiers étudiés, dans un temps réduit.

L'analyse tient notamment compte des contraintes de certains emplois, telles que les horaires décalés. Ainsi, il apparaît par exemple que plus de 7 500 emplois dans le milieu de l'hôtellerie/restauration sont accessibles en 45 minutes à un habitant du Port du Rhin, tout en lui permettant de rentrer chez lui en tram un samedi soir à 0h30.

L'accessibilité dépend naturellement de l'offre de transport. Mais elle est aussi fonction de chaque personne, de ses compétences, de ses fragilités. L'information, la sensibilisation et la formation se révèlent à ce titre être des leviers fondamentaux des politiques de mobilité.

Temps de parcours en transports en commun au départ du Port du Rhin (isochrones à 7h30)

Sources : Fiches horaires des réseaux de transport, 2018 ; BD Topo, Insee, 2016 ; ADEUS



Plasticité des territoires : développement des espaces...

Le territoire du Bas-Rhin présente plusieurs particularités. Il s'agit d'un territoire densément urbanisé avec une forte concentration de milieux naturels remarquables sur un espace géographiquement restreint. Face aux enjeux écologiques et climatiques, les évolutions législatives récentes apportent des exigences de plus en plus fortes dans la modération de la consommation d'espaces agricoles et naturels et la lutte contre l'étalement urbain.

Cette situation génère une pression sur de futurs espaces aménageables. Or, le développement de l'activité économique, générateur de dynamisme et d'attractivité du territoire, entraîne de nouveaux besoins en foncier, notamment pour l'installation de nouvelles entreprises. Le cadre réglementaire imposé peut ainsi constituer une source d'incertitude sur la faisabilité de certains projets et sur la complexité et le délai des procédures liées.

Le travail réalisé en 2019 par l'ADEUS a permis de hiérarchiser et de cartographier l'ensemble des enjeux réglementaires susceptibles d'impacter la faisabilité de nouveaux projets d'aménagement des espaces à vocation économique inscrits dans les documents d'urbanisme. **Ainsi, il s'avère que 98 % du territoire du Bas-Rhin présentent au moins un enjeu réglementaire et que 62 % sont couverts par un enjeu réglementaire fort à très fort.** De plus, 23 % des zones à vocation économique projetées dans les documents d'urbanisme sont concernées par des contraintes réglementaires très limitantes.

Ces chiffres montrent que le potentiel foncier pour les futures zones d'activités est très contraint hors des zones déjà artificialisées. De plus, les réglementations à venir, notamment les coefficients de désimperméabilisation inscrits dans la version provisoire du Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), et l'objectif national du « zéro artificialisation nette » renforceront les restrictions de consommation du foncier en milieu agricole et naturel.

Note n° 277 à télécharger sur : www.adeus.org/productions/note-277-developpement-economique-et-enjeux-reglementaires

Au final, ces résultats et ce contexte réglementaire soulèvent des questions relatives à la « plasticité » des territoires, entendue comme la capacité d'un territoire à offrir les espaces suffisants pour répondre à ses différents besoins, tout en garantissant sa résilience à long terme, notamment face aux enjeux écologiques, climatiques et alimentaires.

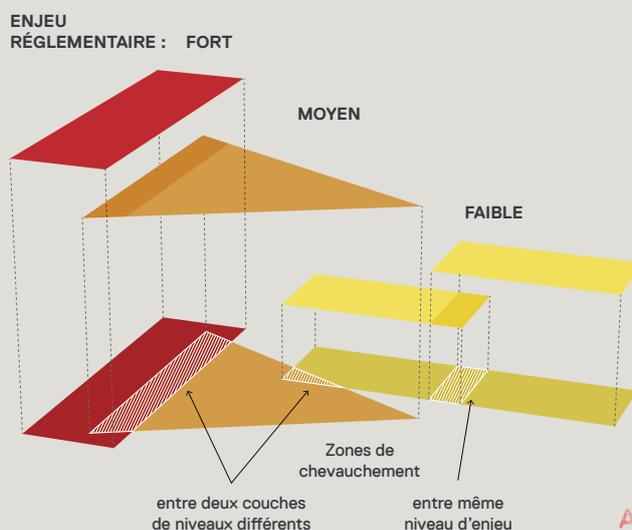
Cette notion de plasticité des territoires a également pu être questionnée au sein de l'Eurométropole de Strasbourg. Ainsi, dans un scénario de « zéro artificialisation nette », il a été établi que le potentiel de désartificialisation des quartiers résidentiels et des zones d'activités n'était pas suffisant pour compenser l'artificialisation des zones à urbaniser du Plan local d'urbanisme.

UN MILLE-FEUILLE DE COUCHES D'INFORMATIONS

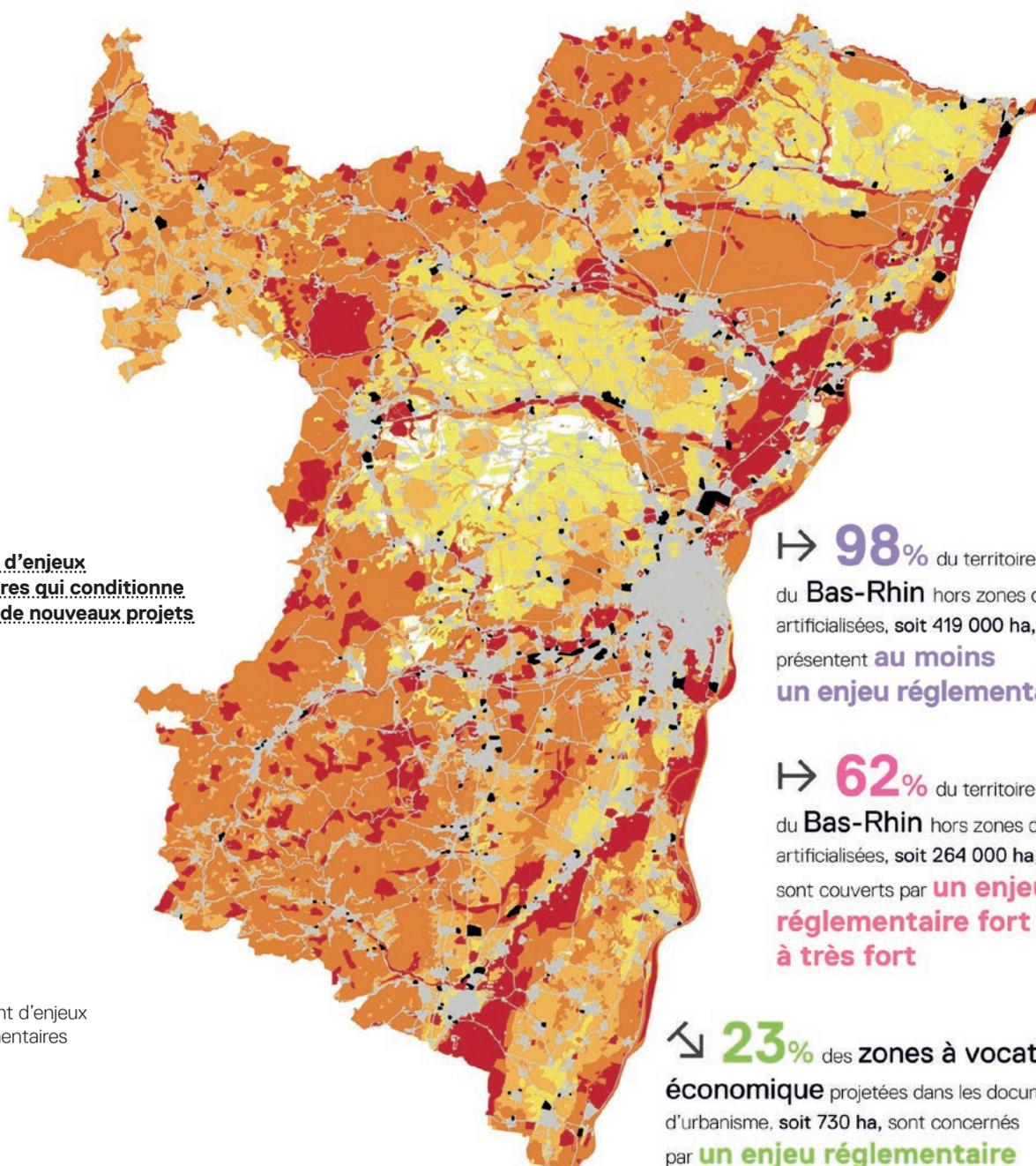
La méthodologie utilisée suit trois étapes :

- ➔ Première étape : la hiérarchisation en huit niveaux d'enjeux, issue d'une réflexion avec les partenaires de l'Agence.
- ➔ Deuxième étape : la représentation cartographique avec des règles de superposition et de recouvrement qui donnent la priorité au niveau de contrainte le plus élevé (voir schéma ci-dessous).
- ➔ Troisième étape : un croisement est réalisé avec les espaces d'activités économiques qui figurent dans les documents d'urbanisme (BdPOS/PLU).

Au final, ce sont 63 couches d'informations qui ont été mobilisées pour identifier les enjeux réglementaires bas-rhinois.



... d'activité économique et contraintes réglementaires



Un gradient d'enjeux réglementaires qui conditionne la faisabilité de nouveaux projets

Très fort
gradient d'enjeux réglementaires
Faible

absence d'enjeux réglementaires
zones artificialisées
zones à vocation économique projetées dans les documents d'urbanisme

➔ **98%** du territoire du **Bas-Rhin** hors zones déjà artificialisées, soit 419 000 ha, présentent **au moins un enjeu réglementaire**

➔ **62%** du territoire du **Bas-Rhin** hors zones déjà artificialisées, soit 264 000 ha, sont couverts par **un enjeu réglementaire fort à très fort**

↙ **23%** des zones à vocation économique projetées dans les documents d'urbanisme, soit 730 ha, sont concernés par **un enjeu réglementaire fort à très fort**

N 0 15 km **ADEUS**
réalisation ADEUS, avril 2019
sources BdPosp/lu 1^{er} semestre 2018, DDT, DREAL, AERM, ARS, DRAC, BRGM, CG67, Eurométropole de Strasbourg, BDOCS 2011, CSA, Ministère de la Défense, INAO.

Les marchés du logement dans le Bas-Rhin : une clé d'accès aux territoires intercommunaux

Les marchés immobiliers à la vente : qui sont les acheteurs dans le Bas-Rhin ?

L'analyse des caractéristiques des acheteurs de logements enrichit la connaissance des territoires sous un double prisme :

- * le parcours résidentiel des ménages, leurs cycles de vie et choix en termes de modes de vie ;
- * l'attractivité et l'accessibilité des territoires pour différents types de ménages.

Au croisement des niveaux de prix, du type d'offre proposé et de la réponse des territoires aux aspirations de différents modes de vie, ces analyses permettent d'élaborer une typologie des marchés immobiliers qui nourrit le suivi des politiques locales de l'habitat notamment pour les intercommunalités dans le Bas-Rhin.

Note de l'ADEUS n° 278 à télécharger sur : www.adeus.org/productions/note-278-les-marches-du-logement-dans-le-bas-rhin

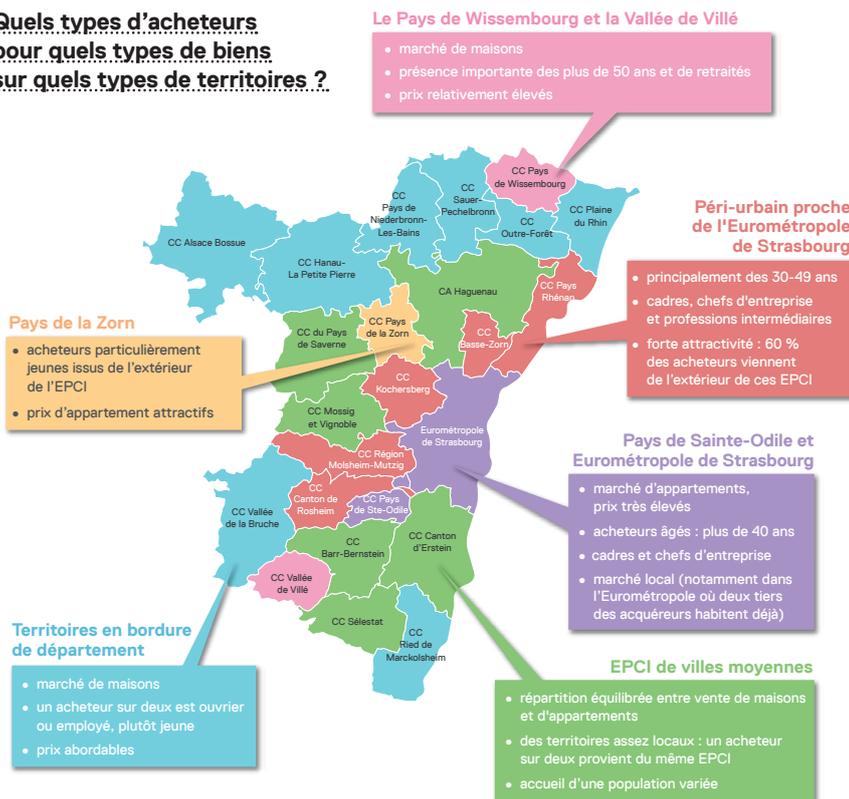
Les marchés immobiliers à la location, l'Observatoire local des loyers : des avancées décisives

Après plusieurs années de consolidation, l'Observatoire local des loyers du Bas-Rhin (OLL 67) est arrivé à maturité et ses résultats sont reconnus au niveau national et de plus en plus utilisés par différents acteurs locaux.

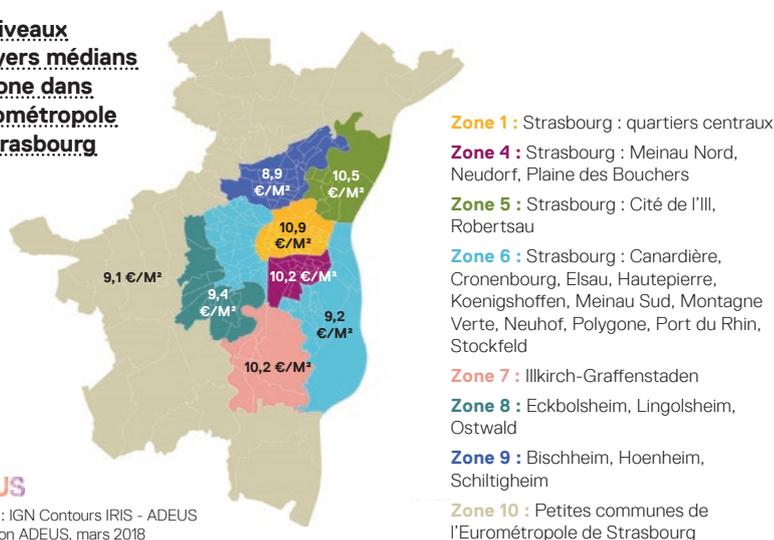
En 2018, pour collecter plus de 11 000 références, l'OLL 67 a collaboré avec 32 professionnels de l'immobilier et près de 1 000 propriétaires bailleurs. Ainsi, il permet d'établir un loyer privé médian dans l'Eurométropole de Strasbourg à 10 €/m² ainsi que de multiples résultats quantitatifs et qualitatifs sur le marché locatif privé local. De telles avancées ont été possibles grâce à un fort portage des pouvoirs publics (État et collectivités) et au partenariat conforté au fil des années avec les acteurs privés : agences immobilières, administrateurs de biens, etc.

Rapport 2018 à télécharger sur : www.adeus.org/productions/observatoire-local-des-loyers-du-bas-rhin

Quels types d'acheteurs pour quels types de biens sur quels types de territoires ?



Les niveaux de loyers médians par zone dans l'Eurométropole de Strasbourg



Observatoire des espaces d'activités économiques dans le Bas-Rhin

L'ADEUS aborde depuis 2018, la problématique du suivi des espaces d'activités économiques, travail qui doit préfigurer la création d'un observatoire dédié.

Pourquoi un observatoire des espaces d'activités économiques ?

Les sites d'activités font l'objet d'une forte attention dans de nombreux contextes : définition de stratégies économiques, problématiques d'aménagement et de gestion, planification et urbanisation, requalification voire reconversion des espaces, prise en compte des risques et des enjeux environnementaux, etc. Ainsi, les acteurs souhaitent la construction d'un observatoire partenarial qui soit également un lieu de partage et d'échanges sur les problématiques communes liées à ces espaces.

De quels espaces d'activités économiques sera-t-il question ?

ZA, parc d'activités tertiaires, grand site de mono-entreprise, il n'existe pas de définition et de méthode de la délimitation de ces espaces qui soient uniformes et communes aux différents territoires. L'enrichissement de l'observatoire devra ainsi s'opérer au cas par cas sur la base du dernier recensement des zones d'activités réalisé entre 2012 et 2013.

Les premières pistes identifiées à approfondir en 2020

Dans un contexte de raréfaction du foncier, ces espaces font l'objet de nombreuses hypothèses, notamment en matière de densité d'occupation, de nature des activités et d'emplois, et de qualité, que l'observatoire s'attachera à vérifier.



Vue d'ensemble de la ville de Saint-Dié-des-Vosges et sa zone d'activité en premier plan - Photo : ADEUS



ACCOMPAGNEMENT DES MEMBRES POUR LEURS STRATÉGIES DE TERRITOIRES ET LEURS POLITIQUES PUBLIQUES



AXE 2

CONSTRUIRE LE FONCTIONNEMENT MÉTROPOLITAIN

AXE 3

BÂTIR UNE VISION À PLUS GRANDE ÉCHELLE

AXE 4

ADAPTER LE TERRITOIRE À SON ENVIRONNEMENT ET À LA VIE DES GENS

La cohérence des politiques publiques et leur adéquation aux modes de vie des habitants reposent en grande partie sur leur articulation et leur déclinaison aux différentes échelles de territoire. Par son fonctionnement partenarial, l'ADEUS constitue un lieu de partage des grands enjeux et un lieu de croisement des politiques sectorielles des partenaires.

Penser dans ce cadre le fonctionnement régional, métropolitain et transfrontalier en intégrant d'emblée les dimensions écologique, économique, d'évolution sociétale et les articulations avec les territoires voisins est le premier objectif de ces trois axes.

Rendre ce fonctionnement lisible, c'est favoriser l'émergence des grands projets de territoire et leur traduction dans les documents cadre : SRADDET, PDH, PDALHPD, SCoT, PLU, PCAET, PLH, PDU ; il s'agit à la fois d'une démarche prospective et de construction de la ville en temps réel, qui contribue aussi à alimenter cette vision à grande échelle. L'ADEUS accompagne ses membres dans l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre des documents cadre. L'ensemble des résultats de ces travaux est mutualisé au profit de tous les membres.

En continuité des documents d'urbanisme, l'Agence offre de l'appui à l'émergence de projets et en ingénierie de projet aux collectivités et aux autres membres qui le demandent.

L'APPUI À L'ÉMERGENCE D'UNE VISION STRATÉGIQUE DES ALLIANCES TERRITORIALES



L'Agence a accompagné ses membres dans l'émergence d'une vision stratégique des alliances territoriales entre villes et campagnes pour une dynamique renouvelée de leur développement. Les travaux se font à l'échelle de la grande région, l'aire métropolitaine strasbourgeoise transfrontalière et les intercommunalités.

Avec le réseau 7EST, l'ADEUS a participé en 2019 à la réalisation de travaux sur le profil des centralités dans les territoires en déprise dans le Grand Est. Les travaux devraient aboutir en 2020 à l'identification de leviers pour élaborer de nouvelles stratégies, dont un panel d'outils s'appuyant sur les aménités de leurs territoires et des territoires voisins.

L'Agence s'est beaucoup investie dans l'identification des enjeux d'organisation du développement transfrontalier. Elle a organisé une conférence transfrontalière avec les acteurs des aires métropolitaines de Strasbourg et Karlsruhe. Les débats, avec près de 300 personnes, acteurs et élus français et allemands, ont préparé de futures alliances pour une meilleure attractivité de cet espace transfrontalier. Sur ces bases, l'Agence a accompagné la finalisation du Schéma de coopération transfrontalière de l'Eurométropole de Strasbourg, adopté fin 2019, et sa feuille de route.

LES APPORTS ENTRE MÉTROPOLE, VILLES PETITES ET MOYENNES ET CAMPAGNES

La démarche du Grenelle des mobilités a été ponctuée au printemps d'une large concertation auprès des élus des territoires des SCoT, PETR et intercommunalités bas-rhinoises. Le changement de paradigme évoqué au début de la démarche, avec une évolution de l'ensemble du système des mobilités, a vu émerger des propositions pour la métropole, dont l'articulation de celle-ci avec les territoires voisins bas-rhinois et frontaliers.

Une enquête ménages et déplacements allégée a été réalisée, dix ans après la plus récente. Les résultats confirment une place de moins en moins centrale de la voiture dans nos territoires, dont un recul des parts modales de 46 à 37 % dans l'Eurométropole de Strasbourg et de 71 à 60 % sur le reste du territoire bas-rhinois.

L'ADEUS a finalisé les réflexions et analyses techniques préalables au réaménagement des territoires traversés par l'autoroute A35. Avec l'appui de l'Atelier projet urbain & paysage de la FNAU, l'Agence a montré de nouvelles pistes de travail en proposant de garder l'infrastructure, faire évoluer les usages de la voie et valoriser les sous faces de l'autoroute. À terme, c'est tout le plan de circulation de l'Eurométropole de Strasbourg qui pourrait évoluer. Les travaux ont préparé l'« Atelier des territoires » de l'Eurométropole de Strasbourg.



L'Agence a aussi accompagné le Conseil départemental du Bas-Rhin pour une meilleure efficacité de la mise en œuvre du Plan départemental de l'habitat en fondant le développement à venir de l'habitat sur les caractéristiques d'attractivité de chaque intercommunalité. Grâce à une méthode innovante développée par l'Agence, le cadrage de l'attractivité des territoires tenait compte à la fois des profils des ménages, mais également des possibilités d'accès aux services et équipements ainsi qu'aux caractéristiques de l'offre en logement.

Enfin, l'Agence a élaboré, avec les territoires de SCoT-PETR, diverses missions. Ainsi, elle a réalisé l'analyse des résultats de l'application du SCoT du Sélestat et sa Région, les révisions du SCOTERS, du SCoT de l'Alsace du Nord, du SCoT du Piémont des Vosges et celle du SCoT Bruche Mossig, arrêtée en décembre 2019.

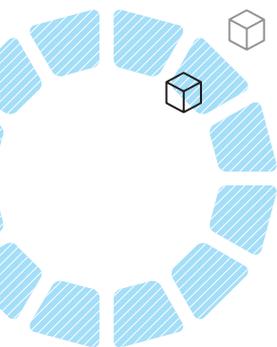


LE REPOSITIONNEMENT DE CHAQUE COMMUNE AU SEIN DE CHAQUE INTERCOMMUNALITÉ

L'Agence appuie les complémentarités entre territoires, qu'il s'agisse de rapprochements entre intercommunalités, de territoires urbains, ruraux ou transfrontaliers. Elle a contribué à l'approbation des PLUi des Communautés de communes du Pays Rhénan, de la Vallée de Villé et du Pays de Barr. L'ADEUS a aussi finalisé le dossier de révision du PLU de l'Eurométropole de Strasbourg, qui a été approuvé en septembre.

Les transitions énergétique et climatique sont au cœur des interrelations territoriales. L'Agence a accompagné plusieurs intercommunalités et PETR (Alsace du Nord, Pays de Barr, Bruche Mossig, Eurométropole et ville de Strasbourg) dans l'identification des potentiels et des défis à relever pour diminuer leur dépendance énergétique et faciliter leur adaptation au changement climatique. Dans l'accompagnement des PCAET, l'ADEUS fait émerger les forces et faiblesses pour aller au-delà des enjeux de rénovation du bâti. En fonction du type de territoire urbain ou rural, l'Agence aborde, avec les élus et acteurs, des problématiques moins traditionnelles qui nourrissent les stratégies – comme les îlots de chaleur, la production d'énergie renouvelable, la séquestration du carbone –, et permettent d'enrichir la scénarisation des programmes d'actions.

L'Agence continue la réalisation d'interventions en ingénierie auprès de ses membres. Elle a produit en 2019 des analyses patrimoniales pour les communes de l'Eurométropole de Strasbourg et des travaux de projection d'effectifs pour les collèges de l'Ouest de l'Eurométropole avec le Conseil départemental du Bas-Rhin. Elle a aussi réalisé le cadre d'orientations du Projet de territoire 2030 de la Communauté de communes de la Basse-Zorn.



LES PRINCIPAUX PROJETS RÉALISÉS

Participation aux documents cadre dans les limites du SCOTERS

- ♦ **Plan départemental de l'habitat**
 - Suivi du PDH du Bas-Rhin : attractivité résidentielle des territoires et développement adapté de l'offre de logement [Diaporama], [12/2019](#)
- ♦ **Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées**
 - État des lieux du logement accompagné dans le Bas-Rhin [Diaporama], [09/2019](#)
- ♦ **Schémas de cohérence territoriale**
 - SCoT de la Région de Strasbourg [Dossier de révision], [en cours d'élaboration](#)
 - SCoT Bruche-Mossig : [Dossier de révision], [arrêté le 18 décembre 2019](#)
 - PETR du Piémont des Vosges : révision du SCoT [Évaluation environnementale], [Dossier arrêté le 19 décembre 2019](#)
 - SCoT de l'Alsace du Nord : [Dossier de révision], [en cours d'élaboration](#)
 - PETR Sélestat-Alsace centrale : analyse des résultats de l'application du SCoT [Rapport], [12/2019](#)
 - PETR de la Bande Rhénane Nord : analyse des résultats de l'application du SCoT [Rapport], [11/2019](#)
- ♦ **Plans locaux d'urbanisme intercommunaux**
 - PLU de l'Eurométropole de Strasbourg : [Dossier de révision], [Approuvé le 27 septembre 2019](#)
 - PLU de l'Eurométropole de Strasbourg : modification n°2 - [Rapport de l'évaluation environnementale], [10/2019](#)
 - PLU de l'Eurométropole de Strasbourg : modification n°3 - [Rapport de l'évaluation environnementale], [En cours d'élaboration](#)
 - PLU de l'Eurométropole de Strasbourg : appel à projet « Ville respirable en 5 ans » OAP Air-Climat-Énergie - [Dossier de modification], [En cours d'élaboration](#)
 - PLU de la Communauté de communes du Pays Rhénan [Dossier approuvé], [le 7 novembre 2019](#)
- PLU de la Communauté de communes du Pays Rhénan. La prise en compte des enjeux eau dans les PLU(i) [Les notes de l'ADEUS n° 276], [02/2019](#)
- PLU de la Communauté de communes du Pays de Barr [Dossier approuvé], [le 17 décembre 2019](#)
- PLU de la Communauté de communes de la Vallée de Villé [Dossier approuvé], [le 12 décembre 2019](#)
- ♦ **Plans Climat Air Énergie Territorial**
 - PCAET de l'Eurométropole de Strasbourg : contribution au rapport de l'évaluation environnementale en cours, [Résumé non technique], [12/2019](#)
 - PCAET de la Ville de Strasbourg : contribution à la stratégie [Rapport], [12/2019](#)
 - PCAET de la Communauté du Pays de Barr : [contribution au rapport], [en cours d'élaboration](#)
 - PCAET du PETR de l'Alsace du Nord : [contribution au rapport], [en cours d'élaboration](#)
 - PCAET du PETR Bruche-Mossig : [contribution au rapport], [en cours d'élaboration](#)
- ♦ **Programmes locaux de l'habitat**
 - La construction neuve dans l'Eurométropole de Strasbourg : construire pourquoi ? Pour qui ? À quels prix ? Bilan et évaluation des objectifs du PLH/PLUi [Diaporama], [11/2019](#)
 - PLH de l'Eurométropole de Strasbourg : définition de la stratégie des attributions [Diaporama], [12/2019](#)
 - Élaboration du PLH de la Communauté de communes du Canton d'Erstein : éléments de diagnostic et premiers enjeux [Diaporama], [12/2019](#)
- ♦ **Politique de la ville**
 - Contrat de ville de l'Eurométropole de Strasbourg : mise en place d'un baromètre des quartiers. Journal du baromètre de l'attractivité des quartiers n°01 [Note], [11/2019](#) → **ZOOM P. 30**

LES PRINCIPAUX PROJETS RÉALISÉS

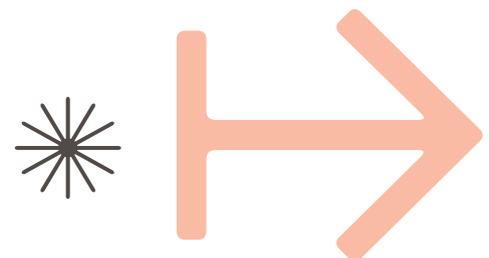
Projets cadre métropolitains, régionaux et transfrontaliers

- **Réaménagement des territoires autour de l'A35**
 - Cahier d'état des lieux, cahier diagnostic, cahier des enjeux, synthèse de cartes de diagnostic & d'enjeux [4 diaporamas, dossier photos], [03/2019](#) → **ZOOM P. 32**
 - Atelier « Club Projet Urbain & Paysage » de la FNAU à Strasbourg [Atelier, atlas cartographique, vidéo, actes], [03/2019](#) → **ZOOM P. 33**
 - Accompagnement des ateliers des territoires [25 septembre, 22-23 octobre, 27 novembre]
- **Grenelle des mobilités**
 - Pour un Grenelle des mobilités : retour sur la démarche [Synthèse, versions FR et DE], [03/2019](#)
 - Grenelle des mobilités : les fiches actions [Compilation de 22 fiches], [07/2019](#)
 - Pour un Grenelle des mobilités : bilan de la démarche au 21 novembre 2019 [Synthèse], [12/2019](#)
 - Grenelle des mobilités : consultation des territoires dans les SCoT, PETR et intercommunalités du Bas-Rhin [7 ateliers et synthèse], [03/2019](#) → **ZOOM P. 17**
- **Projets cadre Eurométropole de Strasbourg**
 - Plan guide fluvial Strasbourg/Eurométropole de Strasbourg : secteur centre élargi [Diaporama], [09/2019](#)
 - Plan guide fluvial Strasbourg/Eurométropole de Strasbourg : secteur canal de la Marne-au-Rhin [Diaporama], [12/2019](#)
 - Quel est le profil métropolitain du système urbain strasbourgeois ? [Les notes de l'ADEUS n° 282], [12/2019](#)
- **Projets cadre transfrontaliers**
 - Quels enjeux et projets pour un espace métropolitain transfrontalier Strasbourg-Karlsruhe et ses eurodistricts ? [Conférence, ateliers], [03/2019](#) → **ZOOM P. 35**

- Schéma de coopération transfrontalière de l'Eurométropole de Strasbourg : feuille de route [Rapport], [11/2019](#) → **ZOOM P. 34**
- Schéma de coopération transfrontalière de l'Eurométropole de Strasbourg : cahier de synthèse de l'atelier de mobilité [Diaporama, versions FR et DE], [11/2019](#)
- **Contrats de réciprocité**
 - Contrat de réciprocité entre l'Eurométropole de Strasbourg, la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche [Contrat, plaquette d'accompagnement], [09-10/2019](#)

Ingénierie d'appui aux communes et intercommunalités

- **Ingénierie de projet**
 - Projet de territoire 2030 de la Communauté de communes de la Basse-Zorn [Plaquette de communication, diaporama], [11/2019](#)
 - Mise en œuvre du PLU intercommunal de l'Eurométropole de Strasbourg : études patrimoniales des communes de Blaesheim, Entzheim, Eschau, Holtzheim, Vendenheim, la Wantzenau [6 cahiers de synthèse], [05-12/2019](#)
 - Enquête mobilité allégée [Enquête, diaporama, conférence de presse], [09/2019](#)
 - Impact de l'urbanisation sur les effectifs scolaires de l'Eurométropole de Strasbourg - « Grappe ouest » : collèges Erasme, Katia et Maurice Krafft, Jacques Twinger et partie Est de Koenigshoffen (rattachée au collège Kléber) [Diaporama], [12/2019](#)



L'image des quartiers de l'Eurométropole de Strasbourg : comprendre pour agir

Les dix-huit Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de l'Eurométropole de Strasbourg bénéficient, certains de longue date, d'actions spécifiques de la Politique de la Ville en renfort à celles de droit commun. Elles se sont, pour la plupart, profondément transformées grâce à l'amélioration des transports, de l'urbanisme et de la diversification de l'offre en logements, ainsi que des équipements et services à disposition des habitants.

Pourtant, ces quartiers continuent à concentrer la pauvreté à l'échelle de l'agglomération, malgré un arsenal législatif et des volontés locales convergentes pour tenter d'insuffler une plus grande diversité sociale.

Afin de mieux comprendre les résistances à leur attractivité résidentielle, les élus de l'Eurométropole de Strasbourg ont souhaité cerner les perceptions qu'en avaient les habitants et ceux des autres quartiers ou communes de l'Eurométropole.

Si la notoriété est très différente d'un QPV à l'autre, une large majorité d'enquêtés y perçoit des transformations positives. La plupart des habitants se déclarent attachés à leur quartier et globalement satisfaits des commerces, équipements et services qu'ils y trouvent.

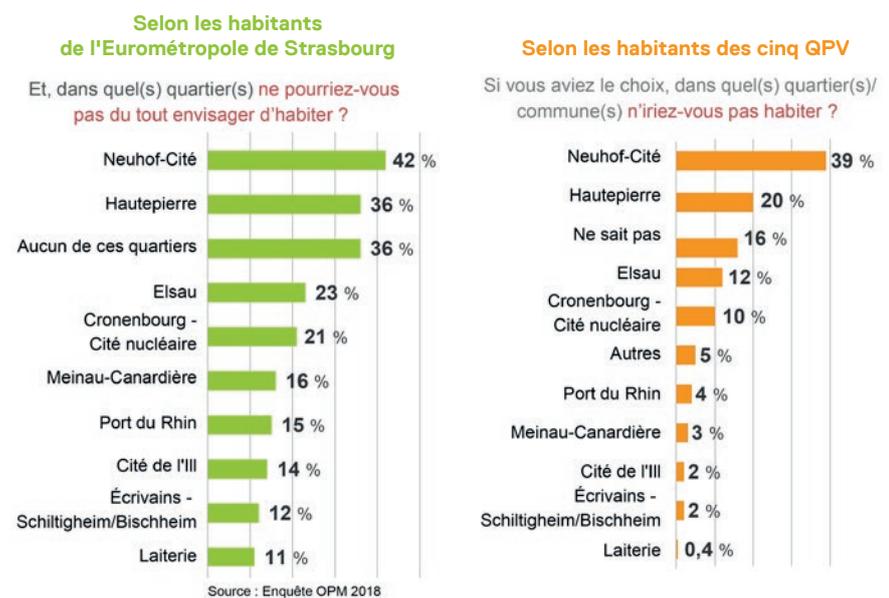
En revanche, lorsqu'on interroge les préférences résidentielles, ces quartiers en sont très largement exclus, notamment pour les plus stigmatisés d'entre eux comme le Neuhof ou Hautepierre. Une image négative, qui repose principalement sur des facteurs liés à la sécurité, au vivre ensemble et à la notoriété, motive cette attitude de rejet. Attitude qui est encore nettement plus marquée chez ceux qui n'y vivent pas.

Le travail conduit par l'ADEUS en 2018 et 2019 est la première étape du montage d'un baromètre de l'attractivité des quartiers qui permettra, grâce à un suivi annuel d'indicateurs d'attractivité, de mesurer les évolutions et permettre ainsi aux élus de mieux cibler les leviers pour agir.

La méthode et les indicateurs de l'attractivité des QPV construits dans le cadre de ce projet pourront être mutualisés et utilisés sur d'autres territoires au-delà des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Quartiers exclus des préférences résidentielles

Source : Enquête Agence OPM 2018



Satisfaction des habitants des QPV enquêtés à l'égard des caractéristiques et des services de leur quartier

Source : Enquête Agence OPM 2018



Journal n°01 du baromètre de l'attractivité des quartiers à télécharger sur : www.adeus.org/productions/changer-l'image-des-quartiers-populaires

Élaboration du PLU intercommunal du Pays Rhénan

Le PLUi du Pays Rhénan, prescrit en 2015, a été approuvé le 7 novembre 2019. Il permet à la jeune Communauté de communes du Pays Rhénan, créée le 1er janvier 2014 suite à la fusion de quatre anciennes intercommunalités, de se doter d'un outil commun de planification territoriale pour les quinze années à venir.

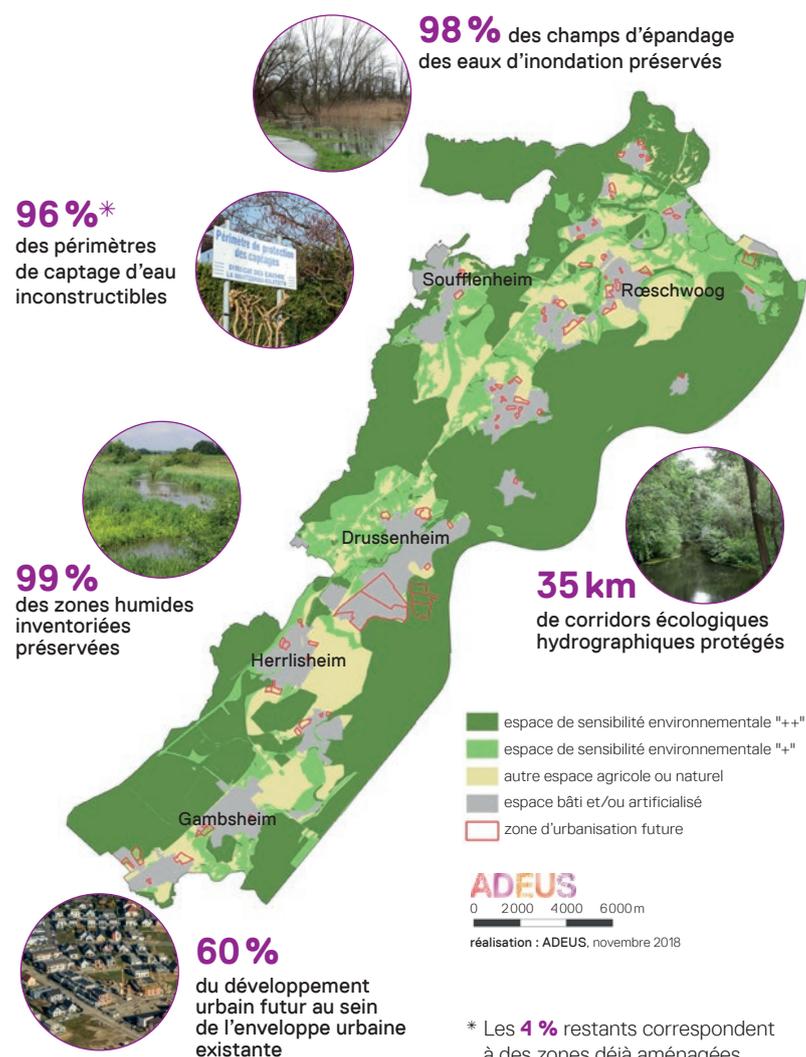
Le travail mené durant quatre années visait à répondre de façon équilibrée à l'ensemble des besoins du territoire, dans un contexte de transition institutionnelle, climatique et écologique. Ces besoins, parfois contradictoires, se déclinent au sein d'une géographie restreinte. Le Pays Rhénan est un territoire très dense (225 hab/km²) et bénéficiant d'espaces de forte sensibilité environnementale sur environ 75 % de sa superficie (cf. carte ci-contre). Les enjeux liés à l'eau, en particulier, sont prédominants : zones inondables couvrant 55 % du territoire, importante nappe alluviale rhénane, présence de nombreuses zones humides et continuités écologiques hydrographiques. La quasi-totalité de ces espaces ont été préservés dans la planification du développement urbain futur, malgré le contexte de forte pression foncière liée à l'attractivité du territoire.

L'élaboration du PLUi fut également l'occasion d'approfondir les connaissances liées à l'eau, comme par exemple la localisation des zones humides. Intégrer cette connaissance en amont, par des études naturalistes ciblées, constitue un préalable nécessaire à la démarche « éviter-réduire-compenser » du projet. L'enjeu est double : préserver une ressource vitale et faciliter techniquement et financièrement la réalisation des projets urbains futurs.

Une pierre, parmi d'autres, vers la résilience du territoire.

Projets planifiés et hiérarchisation des sensibilités environnementales

Source : PLUi du Pays Rhénan, ADEUS



Note n°276 à télécharger sur :

www.adeus.org/productions/note-276-la-prise-en-compte-des-enjeux-eau-dans-les-plu-i

Les travaux préalables au réaménagement des territoires...

Réaménagement des territoires autour de l'A35

L'Eurométropole de Strasbourg passe par une évolution de son fonctionnement métropolitain, visant à maximiser les effets du contournement ouest de Strasbourg (COS) et du réseau express métropolitain (REM). L'équilibre entre les enjeux de santé publique et d'environnement, de cadre de vie, d'économie et d'attractivité, de fluidité et plus largement de mobilité, a vocation à se renouveler à horizon 2030 voire au-delà.

L'ADEUS joue un rôle d'accompagnement de ses membres dans l'identification des articulations nécessaires entre la construction d'un nouveau modèle de mobilité et la problématique du réaménagement des territoires, très hétérogènes, traversés par l'A35.

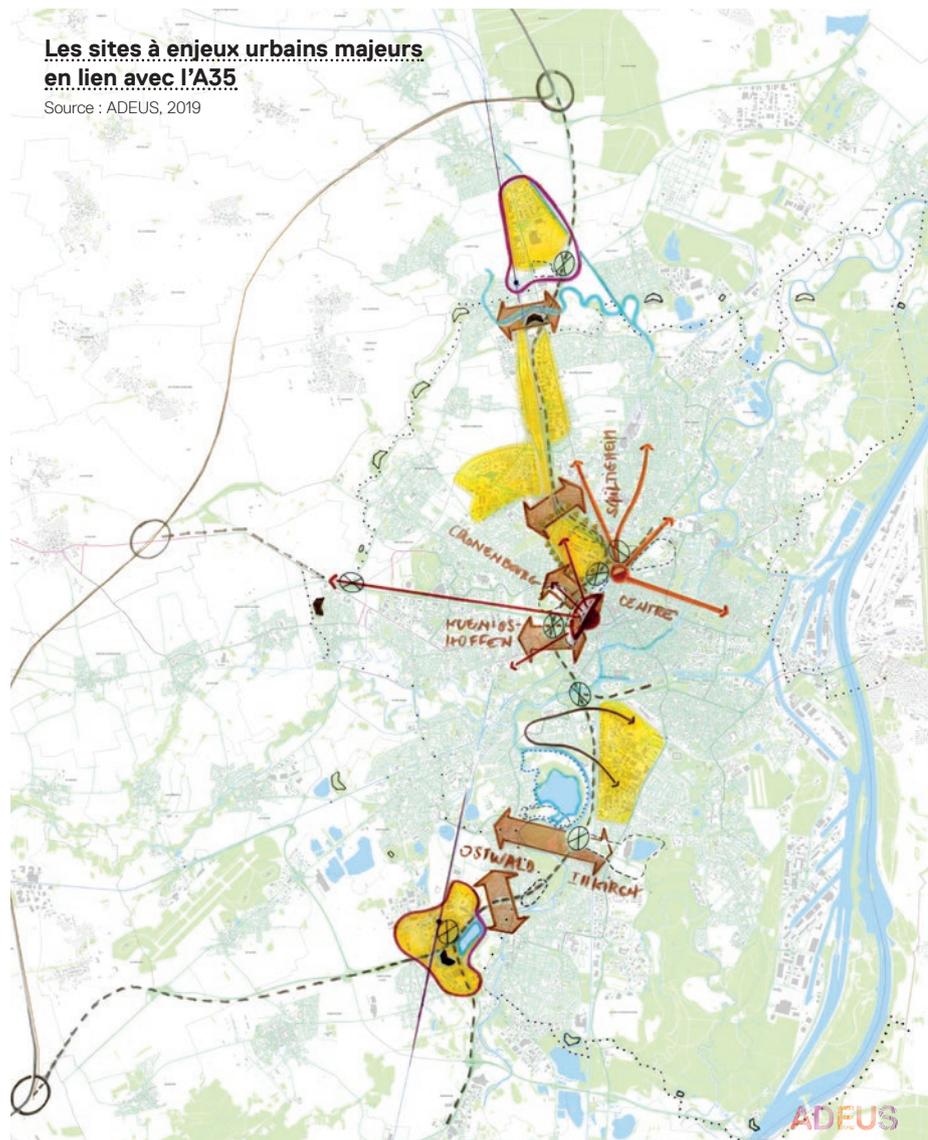
Une analyse territoriale a permis de définir un référentiel organisé en 22 séquences pour comprendre les interactions entre l'infrastructure et les territoires traversés.

Les analyses réalisées sont le fruit d'un travail issu de regards partagés des équipes de l'ADEUS depuis 2017. Chaque séquence a fait l'objet d'analyses spécifiques restituées dans trois cahiers désormais téléchargeables depuis le site de l'Agence : cahier d'état de lieux, cahier du diagnostic environnemental, cahier des enjeux.

Ce référentiel est accompagné de plans de synthèse d'enjeux d'aménagement qui ont nourri les différentes démarches en cours de l'Eurométropole de Strasbourg et de la DREAL ainsi que l'« Atelier des territoires A35 » et le Grenelle des mobilités.

Les sites à enjeux urbains majeurs en lien avec l'A35

Source : ADEUS, 2019



- | | | | |
|--|-------------------------------------|--|--|
| | boulevard métropolitain et branches | | lien inter-quartier |
| | Place de Haguenau rayonnement | | zone monofonctionnelle |
| | gare centrale | | marché d'intérêt national logistique urbaine |
| | Elsau désenclavement | | fort et piste "ceinture des forts" |
| | étang du Gerig valorisation | | foncier mutable |
| | polarité commerciale porte nord-sud | | échangeur compressible |

Publication à télécharger sur :

www.adeus.org/productions/re-amenagement-des-territoires-autour-de-la35

... de l'A35

L'Atelier FNAU Projet urbain & paysage : « Regards extérieurs sur le réaménagement des abords de l'A35 »

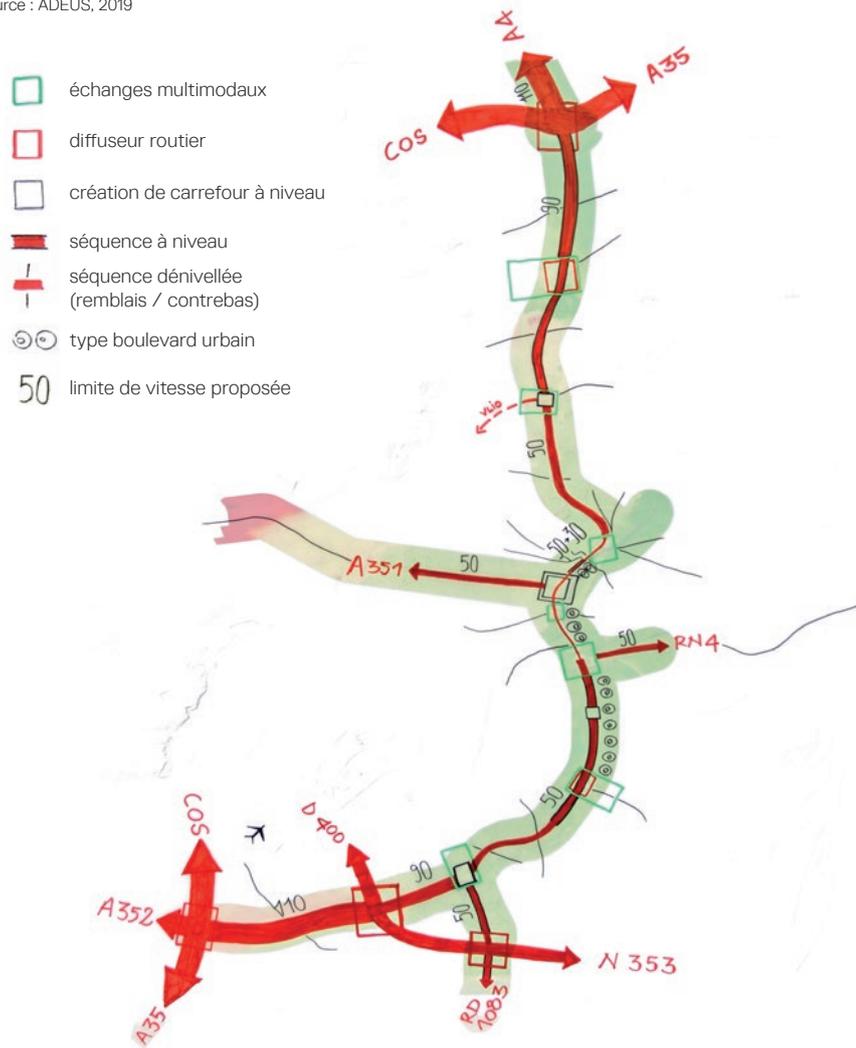
L'Eurométropole de Strasbourg et l'ADEUS ont accueilli en mars 2019 la 16^{ème} édition de l'Atelier FNAU Projet urbain & paysage afin d'ouvrir des pistes de réflexions sur la problématique du réaménagement de l'autoroute urbaine de l'A35. Cet atelier s'est inscrit dans le processus inédit d'articuler la transformation de l'infrastructure autoroutière avec les projets du Grenelle des mobilités, la préparation de l'Atelier des Territoires (démarche de concertation de l'État avec les collectivités) et des réflexions d'anticipation pour une IBA (Internationale Bauausstellung) sur l'aire métropolitaine strasbourgeoise.

Le projet proposé par l'Atelier FNAU privilégie l'évolution des usages de la voie et la conservation de l'infrastructure autoroutière sur une grande partie de ses 26 kilomètres pour la faire évoluer en boulevard métropolitain, et vers une vocation de continuité verte avec de nouveaux usages. La vision proposée permet d'ouvrir une réflexion plus globale sur une redéfinition du fonctionnement du plan de circulation de l'Eurométropole de Strasbourg.

L'équipe de l'Atelier, composée de 33 membres, architectes et paysagistes a aussi proposé une programmation événementielle pour valoriser à court terme les abords de l'autoroute et ses dessus ou sous-faces.

Proposition d'évolution de l'A35 en boulevard métropolitain

Source : ADEUS, 2019



« L'A35 versus transitions », une opportunité de renouveler le système des mobilités - Source : ADEUS, 2019



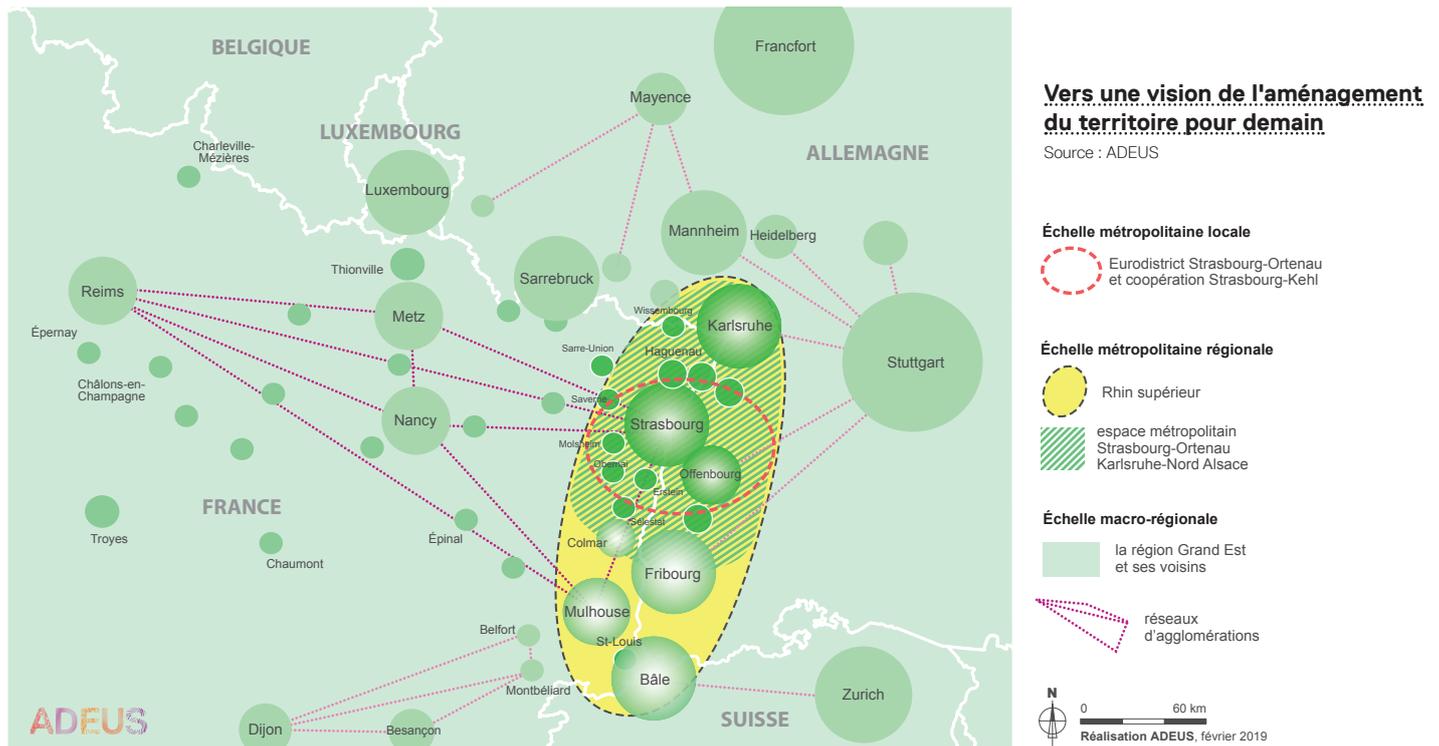
HIER (XXI^e SIÈCLE)
L'A35 VERSUS TRANSITS
LA CEINTURE VERTE TRANSFORMÉE EN AUTOCORNE



DEMAIN (XXI^e SIÈCLE)
L'A35 VERSUS TRANSITIONS
LA CEINTURE VERTE RÉHABILITÉE DANS SA VOCATION

Publication et vidéo à télécharger sur :
www.adeus.org/productions/club-projet-urbain-paysage-2019
www.youtube.com/watch?v=MigEMvMYZy4&t=1s

Un souffle nouveau pour la coopération...



Le Schéma de coopération transfrontalière de l'Eurométropole de Strasbourg

La coopération transfrontalière bénéficie d'un intérêt accru des États et de l'Union européenne car représentant les enjeux concentrés d'une Europe en miniature. Plus d'un européen sur trois vit dans un espace transfrontalier. L'ADEUS accompagne l'Eurométropole de Strasbourg dans l'élaboration de son premier Schéma de coopération transfrontalière. Ce dispositif est issu de la loi MAPTAM et bénéficie aux trois métropoles frontalières françaises que sont Strasbourg, Lille et Nice.

La gouvernance partenariale du Schéma s'appuie sur les récentes évolutions territoriales (rôle du couple région/métropole, création de la Collectivité européenne d'Alsace, maturation des régions métropolitaines transfrontalières,...). Les années de mise en œuvre du Schéma devraient pouvoir tirer parti des nouveaux dispositifs prévus

par le traité d'Aix-la-Chapelle. La feuille de route du Schéma est le produit d'une démarche co-construite avec près de 25 partenaires français, allemands et suisses ; elle a abouti à la formalisation d'ambitions, d'orientations et d'actions prioritaires à trois échelles :

- * **Proximité** : construire les bases d'une agglomération transfrontalière au sein d'un bassin de vie « sans frontière »,
- * **Régional** : regarder le Rhin supérieur comme un territoire métropolitain et s'inscrire plus fortement dans son fonctionnement en réseau,
- * **Macro-régional** : conforter le rôle européen de la métropole strasbourgeoise et son accessibilité européenne. Renforcer les dynamiques du Rhin supérieur pour accroître le rayonnement de Strasbourg.

L'Eurométropole de Strasbourg a adopté son premier Schéma de coopération transfrontalière en décembre 2019.

... métropolitaine transfrontalière

La coopération transfrontalière Strasbourg-Karlsruhe et ses eurodistricts : un signal fort pour une plus forte intégration européenne dans la proximité

À l'invitation de l'ADEUS, l'Eurométropole de Strasbourg et la Ville de Karlsruhe, environ 300 personnes, dont 30 élus allemands et français, se sont réunies en février 2019 au Palais des Congrès à Strasbourg. Les échanges ont fait émerger les premières pistes de travail concrètes d'une future coopération renforcée entre les deux espaces métropolitains traversés par le Rhin.

À travers le signal fort donné par cette rencontre politique et technique, l'ambition commune est la constitution de futures alliances au bénéfice de l'attractivité et de la cohésion interne de cet espace transfrontalier commun de trois millions d'habitants au cœur de l'Europe.

Cette démarche, soutenue par les États allemand et français et encouragée par l'Union européenne, se poursuivra en 2020 par des échanges des administrations respectives des deux villes afin de définir collectivement des suites opérationnelles.

L'émergence de projets expérimentaux franco-allemands d'aménagement du territoire et de développement territorial

Les espaces vécus par les populations dépassent de plus en plus les frontières des États. Pour autant, les documents de planification et les projets de développement territorial s'arrêtent à la limite administrative de chacun des deux pays, au milieu du fleuve pour le cas du Rhin supérieur.

Afin de dépasser l'élaboration de concepts informels entre les deux pays et nourrir les réflexions au sein des instances du Traité d'Aix-la-Chapelle, l'ADEUS a pris l'initiative en 2019, dans le cadre de l'échelle macro-régionale du Schéma de coopération transfrontalière, de développer le cadre d'une coopération transfrontalière expérimentale franco-allemande aux cotés de l'Eurométropole de Strasbourg, de la Région Grand Est, de la Préfecture de Région Grand Est, du CGET et du groupe d'initiative allemande des régions métropolitaines transfrontalières - l'IMEG. Elle se poursuivra en 2020, en lien étroit avec les États français et allemand.

La conférence transfrontalière des territoires le 27 février 2019 - Photo : ADEUS





FAIRE ÉVOLUER L'AGENCE AVEC SES MISSIONS

↪ Hippodrome de Hoerd

L'ADEUS adapte ses travaux pour répondre au plus près des besoins de ses membres. Les instances de l'ADEUS fixent chaque année les orientations pour son action.

L'Agence adapte son organisation et ses outils pour répondre aux orientations données : recherche-action avec les universités, organisation des bases de données, base contacts et outils de suivi des projets avec les partenaires (fiches projet, tableau de bilan, réunions de suivi avec les techniciens membres), publications synthétiques et appropriables à tout public, diffusion des travaux (site internet, newsletter, réseaux sociaux).

DES ORIENTATIONS POUR LES MISSIONS DE L'AGENCE

La FNAU, les Présidents et les Directeurs des Agences ont produit le 7 octobre 2016 un Manifeste qui rappelle le rôle des Agences d'urbanisme comme outil des territoires :

- * Un partenariat entre les collectivités, l'État et les acteurs du développement urbain territorial ;
- * Des missions de partage des connaissances, d'aide à la décision, de construction de projets ;
- * Des cœurs de métier sur la planification stratégique, les politiques territoriales et urbaines, le projet urbain, l'observation et la prospective, la ville et les territoires durables ;
- * Un mode de faire collaboratif et en réseau.

LES ORIENTATIONS DONNÉES À L'AGENCE POUR 2019-2020

Dans une période d'évolution des gouvernances, l'Agence conserve un objectif stable. Elle est l'outil d'intérêt général de ses membres, et notamment des collectivités dans un monde qui change.

L'Assemblée générale a donné le cadre d'orientations suivant pour l'année 2020 :

- Conforter l'Agence dans son rôle de réflexion sur le long terme, de lunettes pour l'avenir, pour imaginer le territoire de demain tout en appuyant les projets et les politiques publiques de ses membres comme le Grenelle des mobilités, les documents de planification ou l'ingénierie de projet.
- Continuer à investir les articulations entre les territoires de l'espace métropolitain de la région de Strasbourg notamment les liens entre la métropole, les intercommunalités, PETR et SCoT ainsi que l'organisation du territoire transfrontalier.
- Développer une vision stratégique collective du territoire alsacien en lien avec les autres outils d'ingénierie publique : CAUE, ATIP, ADHAUR, EPFA, AURM, SEM, ...



LES PRINCIPAUX PROJETS RÉALISÉS



L'ADEUS a produit près de 120 livrables sous forme d'ateliers, de notes, d'indicateurs, de diaporamas, d'expertises, d'actes, de vidéos... Pour une information rigoureuse et ouverte à tous: cliquez sur le site de l'ADEUS, pour télécharger ou lire les notes, synthèses et expertises de l'Agence et visionner les vidéos des Rencontres et d'autres conférences qu'elle organise.

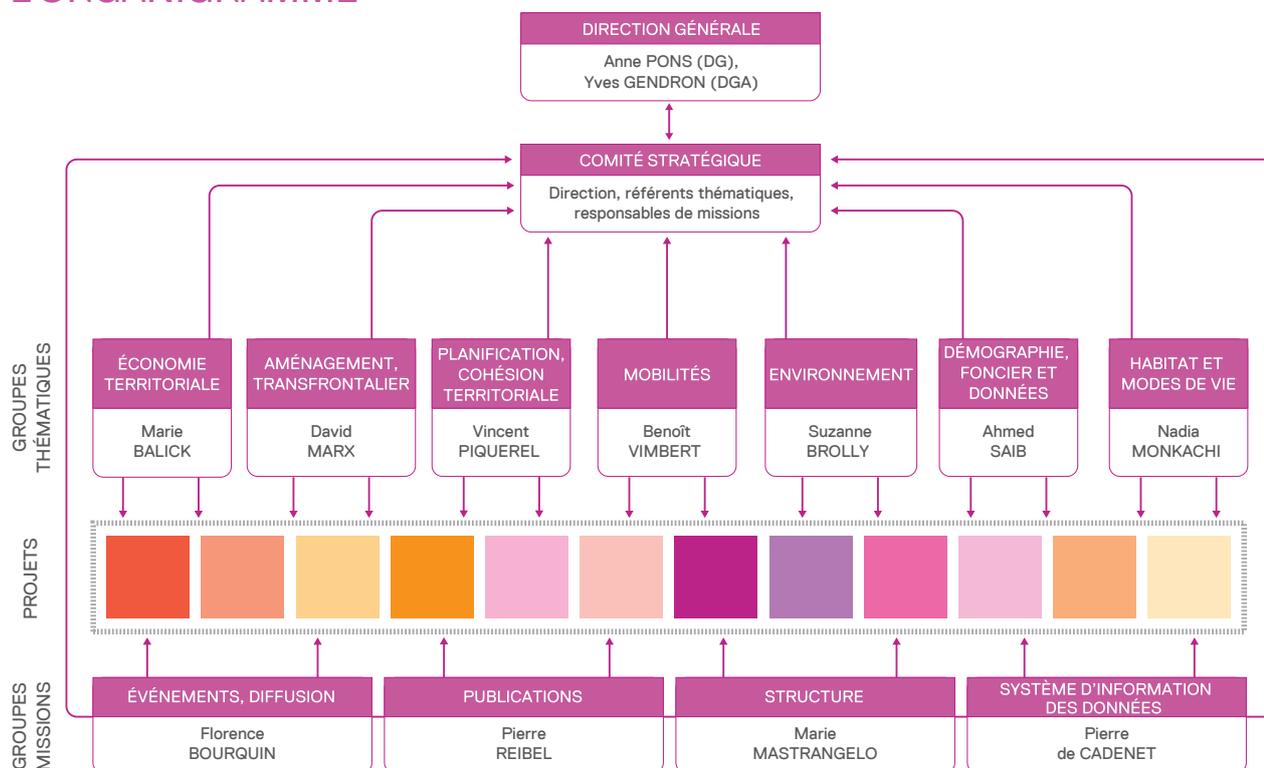
Chacun peut s'abonner à « ADEUS Info » pour être informé des actualités de l'Agence et de ses productions.

Abonnez-vous à <http://www.adeus.org/abonnement>

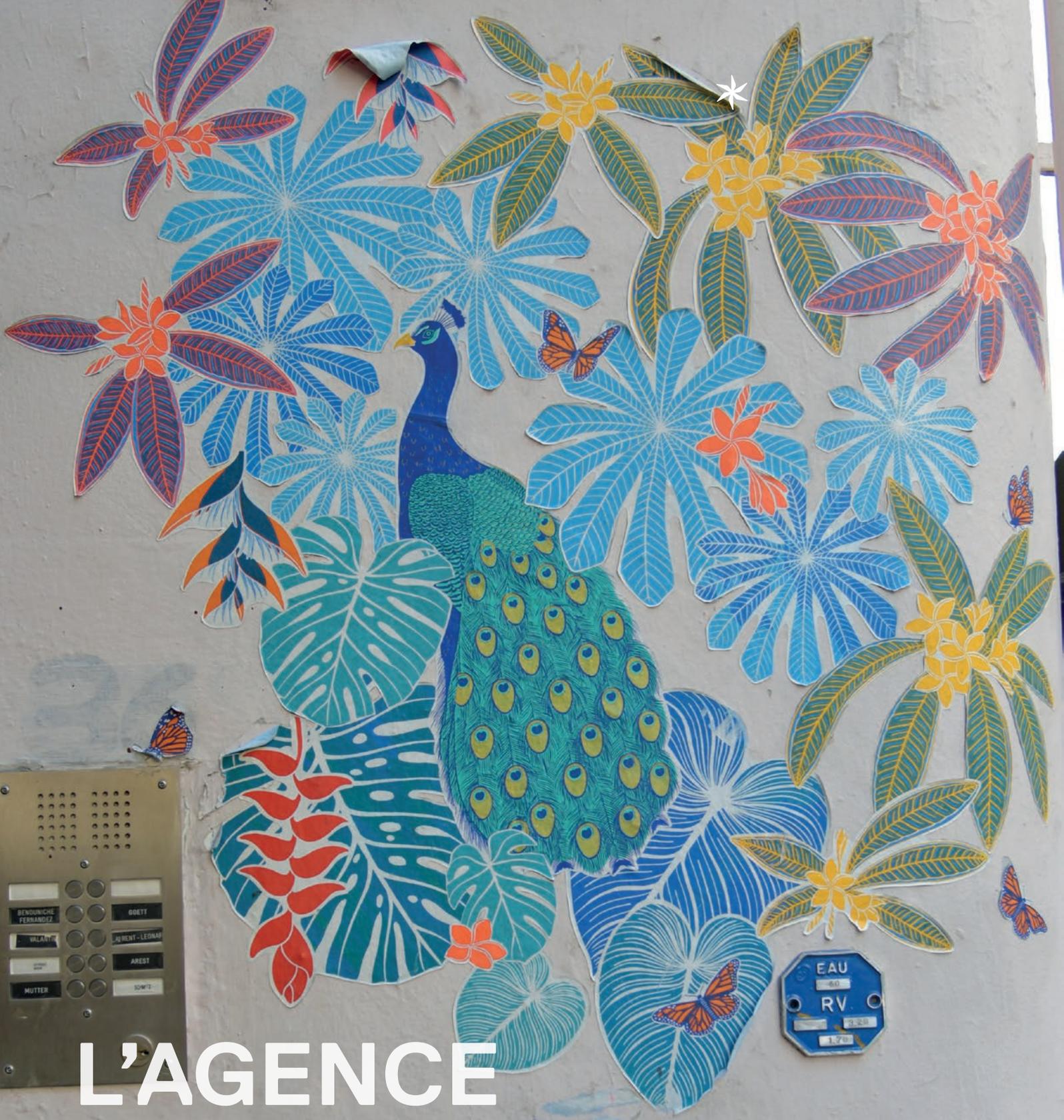
- Rapport d'activités 2018 et programme de travail partenarial 2019 (français et allemands),
[01/2019 www.adeus.org/productions/rapport-dactivites-2018](http://www.adeus.org/01/2019_productions/rapport-dactivites-2018)
- Portail d'indicateurs INTEO
- Des vidéos de conférences, disponibles sur www.adeus.org et sur YouTube : https://www.youtube.com/channel/UCmltejD_DUBGrG4S-e5Vn2A
- Une nouvelle mise en page plus ludique de la newsletters avec 8 sorties en 2019
- Campagnes photographiques aériennes et au sol pour alimenter les productions et les documents cadre réalisés à l'Agence
- Fiches projet, tableau de suivi des projets de l'ADEUS et réunions partenariales pour les coordonnateurs des membres de l'Agence
- Outils pour le fonctionnement de l'Agence : outil web pour la base contacts, système de vidéo-conférence, outil de gestion documentaire



LE FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE EN MODE PROJET ET L'ORGANIGRAMME



Coordonnées de l'Agence : 03 88 21 49 00 - p.nom@adeus.org
Information générale : adeus@adeus.org



L'AGENCE À VOTRE SERVICE





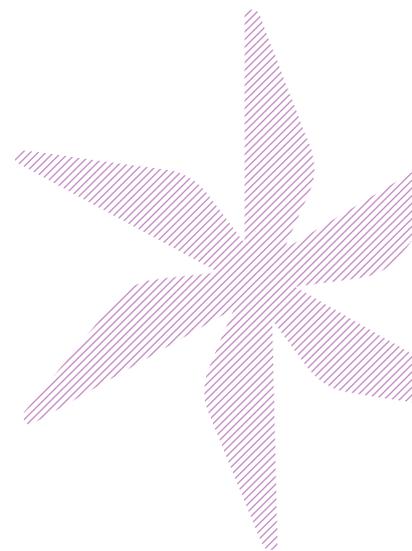
L'ADEUS : UN OUTIL AU SERVICE DE SES MEMBRES

Les Agences d'urbanisme sont des outils d'ingénierie territoriale publique, mutualisées entre les acteurs de l'aménagement du territoire qu'elles appuient, sur le temps long : collectivités territoriales, État, acteurs socio-économiques, ...

Leurs missions, définies par le Code de l'Urbanisme, ont notamment pour objectifs :

- * de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- * de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement ainsi qu'à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les SCoT et les PLU intercommunaux ;
- * de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- * de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- * d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines.

Tout membre de l'ADEUS participe au financement de ce programme par le biais des cotisations et subventions, en fonction de son intérêt à la réalisation du programme de travail partenarial, mis au regard de ses compétences.



L'ADHÉSION À L'ADEUS OUVRE LE DROIT À :

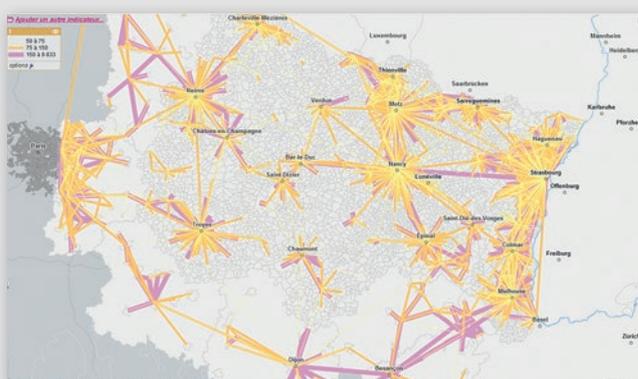
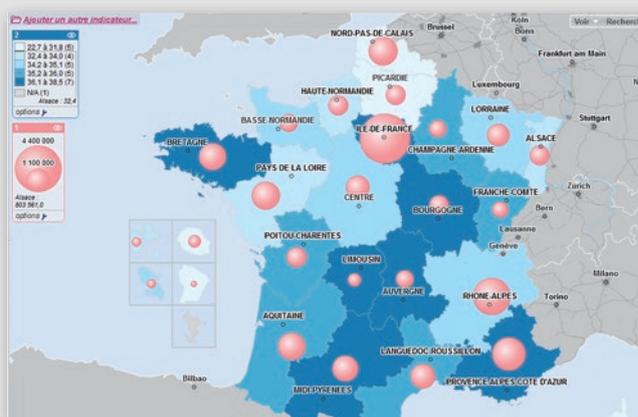
- ↳ être représenté dans les instances de l'Agence ;
- ↳ co-construire et orienter le programme de travail partenarial, y compris événements et conférences ;
- ↳ participer aux groupes de travail, de formation, de débat, de présentation de travaux, organisés par l'Agence à destination des élus et techniciens ;
- ↳ recevoir l'ensemble des publications ;
- ↳ avoir accès à la banque d'images de l'Agence et au centre de documentation ;
- ↳ être formé pour pouvoir prendre en main INTEO, outil numérique d'indicateurs facilitant l'analyse territoriale.



UN ACCÈS PROBLÉMATISÉ AUX INDICATEURS

INTEO est conçu pour sérier les questionnements et accéder à des données problématisées. Les données disponibles sont triées, hiérarchisées et classées pour construire des indicateurs répondant aux cinq familles d'enjeux territoriaux :

- * attractivité,
- * interdépendance entre les territoires,
- * inégalités,
- * modes de vie,
- * efficience de l'usage des ressources.



LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION PERMET...

... la réalisation des travaux ou missions d'accompagnement intéressant directement ou indirectement tout ou partie des membres, à coût réel partagé. Les travaux qui répondent à ces conditions sont inscrits dans le programme de travail, sont exclus du champ de la TVA et ne nécessitent pas d'appel d'offres.

Ils relèvent du champ de compétence de l'Agence défini par le législateur et peuvent prendre n'importe quelle forme qui appuie nos membres dans le domaine de l'aménagement du territoire au sens le plus large, et notamment :

- * travaux d'ingénierie au service des intercommunalités et leurs communes, l'État, la Région, etc., études de programmation (logements, équipements, ...), ingénierie de projet villes moyennes et bourgs-centres ;
- * travaux de mise en place de projets et stratégies territoriales de développement, notamment SCoT, PLU et l'ensemble des travaux afférents, par exemple ateliers d'émergence de projets, de définition de projets de territoire, scénarios de développement, appui en matière de concertation ;
- * travaux d'accompagnement de politiques publiques, depuis l'aide à la définition des orientations jusqu'à l'appui à la mise en œuvre, notamment programme local de l'habitat, conférence intercommunale du logement, contrat de ville, contrat de réciprocité, plan de déplacements urbains, plan climat-air-énergie territorial, élaboration de plans paysage, ... ;
- * travaux de connaissance et de compréhension des enjeux de territoire, d'émergence de projets ou d'actions dans le domaine de l'aménagement, de prospective appliquée selon demande, par exemple pour une intercommunalité ou à l'échelle régionale ;
- * plateformes collectives d'émergence de projets comme un Grenelle des mobilités, une plateforme de transition énergétique des territoires ou tout sujet exigeant expertise, coordination et concertation entre les membres.

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE HORS PROGRAMME DE TRAVAIL

Les travaux qui concernent exclusivement un membre font l'objet d'un financement spécifique hors subvention, avec TVA et hors procédure de marchés publics.

© ADEUS - Janvier 2020 / Rapport d'activités 2019

Directrice de la publication: Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS

Équipe projet: Pierre Reibel (chef de projet), Hélène Bernard, Florence Bourquin, Hyacinthe Blaise, Suzanne Brolly, Christelle Fierling-Knoery, Yves Gendron, Stéphane Hamm, Timothé Kolmer, David Marx, Marie Mastrangelo, Lucas Mertz, Nadia Monkachi, Vincent Piquerel, Anne Pons, Janine Ruf, Brice van Haaren, Jean Vannière, Sabine Vetter, Benoît Vimbert, Stéphane Wolff.

Photos couvertures: Rue du Jeu des enfants à Strasbourg (1^{ère} de couv.); Forêt Rhénane à proximité du Rhin, Plobsheim (4^e de couv.)

Les droits de reproduction (textes, cartes, graphiques, photographies) sont réservés sous toutes formes.

Conception graphique et réalisation: Sophie Monnin, Pierre Reibel/ADEUS - Photos: Anne-Laure Carré et Jean Isenmann/ADEUS, sauf mention.

